

PRIAY



COMMERCE, ARTISANATS ET INDUSTRIES DE PRIAY

ALIMENTATION

Boucherie Charcuterie Traiteur : BEAUD Denis , Grande Rue de la Côtère.....	04 74 35 63 63
Boulangerie Pâtisserie : PELUS Christophe , Grande Rue de la Côtère.....	04 74 35 61 07

CAFE RESTAURANT

Bar glacier : « LE BISTROT » Grande Rue de la Côtère.....	04 74 35 49 76
Bar tabac : « LA TRUITE A L'OMBRE », Grande Rue de la Côtère.....	04 74 35 62 70
Restaurant : « LA MERE BOURGEOIS », Grande Rue de la Côtère.....	04 74 35 61 81
Restaurant : « POURQUOI PAS », Grande Rue de la Côtère.....	04 74 35 60 55

DIVERS

Articles pêche § Chasse : « AU THYMALLUS », Gérald GARCIA, Place Laurent FERRAND.....	04 74 35 40 06
Sarl HA DESOSS , Gde Rue de la Côtère Radiocom 2000 :.....	04 74 32 96 99 Tél : 04 74 35 47 70 Fax : 04 74 35 48 32
Fabrication matériel de pêche : MARRYAT France S.A. , Impasse Ste Barbe.....	Tél : 04 74 35 40 55 Fax : 04 74 35 40 61
Coiffure mixte : Salon Isabelle , Place Laurent FERRAND.....	04 74 35 63 84
Matières plastiques : SARL M.C.F. , Les Carronnières.....	Tél : 04 74 39 22 10 Fax : 04 74 39 09 41
Paysagiste : JOUANNIN Georges , Les Carronnières.....	Tél : 04 74 39 07 03 Fax : 04 74 39 01 81
Camping « L'ESCAPADE » :.....	04 74 35 44 08
Sérigraphie-flocage § dépôt de presse : « ALAINPRESSION », Grande Rue de la Côtère.....	04 74 35 40 05
Dessinateur industriel : SOQUET Gérard , Bellegarde.....	04 74 35 48 55
Sonorisation : Station Disco (Gérard DESCHER), Rue du Pressoir, Bellegarde.....	04 74 35 63 62
Ebénisterie : AIN BOIS 2000 , Grande Rue de la Côtère.....	04 74 35 62 49
Dépôt-Vente : LES HALLES DE PRIAY (Thierry MEUNIER), Grande Rue de la Côtère.....	04 74 35 43 89
Mécanique de précision : Y.S. études et industries , Impasse Sainte Barbe.....	04 74 35 64 32
Photographie Aérienne : ARIDSON SILVA (CLIC D'AILE) , Impasse Sainte-Barbe.....	(33) 04 74 35 65 20

ENTREPRISES DU BÂTIMENT

Plâtrerie-peinture : LUVINI Bruno , Les Bâtisses.....	04 74 39 24 63
Plomberie-chauffage : SARL BERNARD Père et Fils , Bellegarde.....	Tél : 04 74 35 46 38 Fax : 04 74 35 40 49
Matériels travaux publics : BLANCHET Jean-Daniel , Grande Rue de la Côtère.....	04 74 35 62 18
Electricité générale : CANALE Christophe , Chemin Mas Falcon, Les Carronnières.....	04 74 39 18 47
Nettoyage cuve à fioul-Electricité Générale : SARL JACQUIOD , Les Commandières.....	04 74 35 67 43

INDUSTRIE PLASTIQUE

S.A STYL'MONDE , Rue des Champagnes.....	Tél : 04 74 35 66 25 Fax : 04 74 35 47 17
---	---

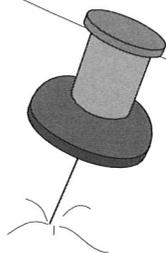
MECANICIENS - GARAGISTES

FAVIER Michel , Grande Rue de la Côtère.....	04 74 35 65 19
GUILLERMIN Daniel , Agent PEUGEOT, Grande Rue de la Côtère.....	04 74 35 65 48

PROFESSIONS MEDICALES & LIBERALES

Médecine générale : Dr TARROUX Michel , Grande Rue de la Côtère.....	Tél : 04 74 35 66 47 Fax : 04 74 35 46 42
Chirurgien-dentiste : Dr APPEL Maurice , Route du Gottu.....	04 74 35 60 54
Masseur-kinésithérapeute : ROBERT Bruno , Grande Rue de la Côtère.....	04 74 35 47 25
Pharmacie : BEL Alain , Grande Rue de la Côtère.....	04 74 35 60 19
Office notarial : S.C.P. BOUVARD , Notaires associés, Gde Rue de la Côtère.....	Tél : 04 74 35 60 33 Fax : 04 74 35 62 05
Conseil en informatique : KILGALLON Steven , Route de la Dombes.....	Tél : 04 74 35 43 00 Fax : 04 74 35 43 05

MOT DU MAIRE



La nouvelle réglementation ne m'autorise pas à m'exprimer dans ce Bulletin Municipal sur les réalisations et les projets futurs.

Néanmoins le débat sur l'avenir de notre village aura bien lieu en temps voulu dans le cadre réglementaire des élections municipales de mars 2001. Je souhaite qu'il soit le plus constructif et le plus riche possible.

Au seuil de ce troisième millénaire, je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de réussite les plus sincères.

«**Le civisme**» : c'est le respect des autres,
c'est l'art de vivre en société,
c'est le sens des devoirs collectifs
au sein d'une société
(Encyclopédie Universalis)

Alors essayons, sans que cela soit un effort, de vivre conformément à ces définitions dans nos actes quotidiens.

Par exemple : en ne roulant pas trop vite dans les rues du village et des hameaux, en respectant les règles de stationnement et de sécurité pour nos enfants aux abords de l'école, en ne déposant pas des déchets de toutes sortes sur nos chemins et dans les Brotteaux.

Tout cela ne coûte rien et c'est tellement plus agréable pour le bien-être de tous.

Le Maire,
J. REY

NOTRE CENTENAIRE

CLAUDE MARIE BOUCAUD, TÉMOIN DE SON SIÈCLE

Claude Marie BOUCAUD est né au 19^e siècle : il a fêté le 12 août dernier son 105^e anniversaire, dans sa petite maison du hameau de Bellegarde, où il vit seul depuis la disparition de son épouse en 1979 ; seul, mais pas isolé, car très entouré par ses voisins, sa famille et ses nombreux amis.

Témoin et acteur de la guerre de 1914-18, durant laquelle il fut sérieusement blessé par deux fois, Claude Marie BOUCAUD a reçu le 10 novembre dernier la médaille "Mémoire et Solidarité" de l'.O.N.A.C., des mains de Madame Colette DEFFILLON, directrice du service départemental des Anciens Combattants de l'Ain ; une décoration qui s'ajoute à d'autres plus prestigieuses encore : Croix de Guerre, Médaille Militaire, Légion d'Honneur (officier)...

Par cette nouvelle distinction, c'est la mémoire de toute une génération de combattants de la "grande guerre" qui fut honorée : Claude Marie BOUCAUD en est désormais le seul survivant de notre département, le "der des der"...

Le 11 novembre dernier, notre doyen remettait la Croix des Combattants Volontaires avec barret-



te 39-45 à Hugues BARDI. Engagé volontaire dans le 11^e régiment de cuirassiers de la 3^e division de la Grande Armée Rhin-Danube, en 1939 puis en 1940, Hugues BARDI est aujourd'hui président de l'Amicale des Anciens Combattants de PRIAY.

SOUVENIR

CLOTILDE JOUD S'EN EST ALLÉE...

Dans notre précédente édition, nous relations le 100^e anniversaire de Madame JOUD, née Clotilde BAILLIVY, qui vit le jour à VAUX-en-BUGEY le 3 octobre 1899.

Hélas, le 5 mars 2000 notre centenaire fermait les yeux dans sa maison de Bellegarde, entourée de l'affection des siens.

Elle laisse le souvenir d'une femme énergique et courageuse, qui voua sa vie au travail et à sa famille.



SOUVENIR (SUITE)

GEORGES FAVELLET, ANCIEN MAIRE-ADJOINT.

Le 11 novembre 2000 disparaissait Monsieur Georges FAVELLET, emporté par une cruelle maladie à l'âge de 73 ans.

Né à Priay le 30 septembre 1927, il reprit naturellement la ferme familiale des Carronières, aux côtés de Lucienne, son épouse depuis 1949, qui lui donna quatre enfants.

Malgré le dur labeur de la terre, Georges FAVELLET consacra beaucoup de son temps à la gestion des affaires communales, suivant ainsi l'exemple de son père Lucien FAVELLET, qui fut Maire de VARAMBON et Conseiller Général.

Elu au conseil municipal de Priay en 1959, puis réélu successivement à quatre reprises, Georges FAVELLET accède aux fonctions de deuxième adjoint du Maire Albert BUSSY en 1977, il deviendra premier adjoint sous le premier mandat de



René SANTHONNAX, avant de se retirer après 30 années de dévouement au service de sa commune.

La foule nombreuse venue lui rendre un dernier hommage, témoigna de l'estime qu'inspirait cet homme de bien.

MARIA GENOUD

Je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître...

En ce temps là, le "Bistrot" s'appelait "Chez Maria" : ici point d'enseigne au néon ni de bar réfrigéré, mais quelques tables en noyer et un vieux poêle en fonte émaillée, installés sur un plancher vénérable. Mais c'est dans la cuisine que se retrouvaient souvent les habitués, tandis que la patronne s'affairait devant le fourneau à charbon.

Née en 1907 à DOMPIERRE-sur-AIN, Maria CHAZEUX avait épousé en 1929 Marius GENOUD, facteur des Postes ; deux garçons naquirent de cette union qui dura plus de 65 ans.

En 1936, le couple s'installait à PRIAY, Maria succédant à ses parents dans le commerce tandis que Marius arpentera quotidiennement les chemins de la commune pour sa tournée postale, à pied, à bicyclette, puis à Vélosolex... Une fois raccrochée sa sacoche de facteur, il continuera d'aider son

épouse au "bistrot" jusqu'en octobre 1988, date à laquelle ils purent enfin goûter à une retraite méritée.

Après Marius disparu en 1995, Maria GENOUD s'est éteinte à la Maison de retraite de PONT D'AIN, laissant le souvenir d'une femme de caractère, honnête et courageuse.

JEAN BELIN

Malgré sa belle stature, Jean BELIN était un homme discret.

Né à Châtillon-la-Palud en 1927, il avait repris à Trévoux l'entreprise de transport de son père, qu'il dirigea et développa, aux côtés de son épouse Lucienne, jusqu'à son départ en retraite en 1987.

Une retraite fixée à Priay, au flanc de la colline de Bel-Air, où Jean BELIN mit sa gentillesse et son dévouement au service du Comité du Fleurissement, jusqu'à ce qu'une longue et terrible maladie eut raison de cet homme de bien.

HOMMAGE



"Argent", recevait la distinction "Vermeil", des mains de Monsieur André GODIN, Député-Maire de Bourg-en-Bresse, en présence de Monsieur Serge FONDRAZ, Conseiller Général.

Depuis sa première élection au conseil municipal en 1959, Albert BORNACHOT fut réélu à quatre reprises, et depuis 1995 en qualité de 1^{er} adjoint au maire.

Lors de la cérémonie des vœux le vendredi 5 janvier 2001, Monsieur Albert BORNACHOT, premier adjoint, déjà titulaire de la Médaille Régionale, Départementale et Communale

Homme de terrain, souriant et de bon conseil, il totalisera en mars prochain 30 années de mandat, avant d'aspérer à une retraite complète et bien méritée.



Lors de la même cérémonie, la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers "Or" était remi-

se à Monsieur Jean-Louis FAVIER, qui totalise avec son service militaire 30 années de service actif.

Entré au Centre de Première Intervention de PRIAY le 1^{er} janvier 1972, sous-officier en 1987, il devient Chef de Corps le 1^{er} janvier 1998.

Ses qualités d'organisateur et d'éducateur auprès des jeunes et sa grande disponibilité ont permis de maintenir notre C.P.I. opérationnel et efficace.

Atteint par la limite d'âge en juillet dernier, Jean-Louis FAVIER a accepté de poursuivre sa mission afin de préparer sa succession dans les meilleures conditions possibles.

Hommage était également rendu à Nicolas COMTET, de retour des championnats d'Europe de Full-Contact à MOSCOU avec une médaille de bronze, dans la catégorie Super-Lourd ; âgé de 27 ans, notre champion affiche 1,98 m pour 112 kg. Rappelons qu'il s'était déjà distingué comme champion de France en 1996-97 et 1999.

Prochain objectif pour Nicolas :
**à la Coupe du Monde
à BELGRADE en 2001.**

ANCIENS COMBATTANTS ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

Prolonger avec ferveur la mémoire de tous les Morts pour la France. Conserver ce bel esprit d'entraide et de solidarité, et de continuer d'avoir une bienveillante attention envers les veuves de nos camarades disparus.

TRISTESSE

Suite au décès de Monsieur André MAURE, nous exprimons toute notre sympathie à sa famille.

ACTIVITES

8 Mai, 14 Juillet, 11 Novembre. Participation à toutes les cérémonies et anniversaires.

11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice de 1918 en présence de la Municipalité, des Sociétés Locales, des Habitants et des Jeunes Sapeurs Pompiers.

Cette cérémonie a été clôturée par un excellent repas servi au Restaurant «La Mère Bourgeois» sous la Présidence de Monsieur REY, Maire et Ancien Combattant d'A.F.N. et Madame.

Monsieur Claude Marie BOUCAUD, notre doyen, avec sa bonne humeur habituelle présidait également cette assemblée de Combattants accompagnés de leur famille et de leurs amis.

Merci aux généreux donateurs, aux sympathisants, au Comité de fleurissement. La section des A.C. remercie Monsieur Le Maire et les Membres de son Conseil Municipal pour le soutien qu'ils apportent au monde combattant.

A L'HONNEUR

10 NOVEMBRE

Monsieur Claude Marie BOUCAUD s'est vu remettre à son domicile de Bellegarde par Madame DEFFILON, Directrice Départementale de l'O.N.A.C, la médaille «Mémoire et solidarité» de l'O.N.A.C.

Etaient présents :

Monsieur Paul MORIN, Vice-Président du Conseil Départemental des Anciens Combattants de l'AIN.

Monsieur Raymond JACQUET et Monsieur Hugues BARDI, Président de A.C. de PRIAY.

11 NOVEMBRE

Monsieur Hugues BARDI, Président de la section des A.C. de PRIAY, s'est vu remettre par Monsieur



Le Maire, Jaqui REY, et Monsieur Claude Marie BOUCAUD, la Croix des Combattants Volontaires avec barrette 39/45.

NOSTALGIE

Depuis quelques mois Madame BLANCHET a changé de statut, mais attention ! de l'actif au farniente il y a tout un apprentissage. Nous lui renouvelons nos meilleurs souhaits, espérant que la santé de M^r BLANCHET s'améliore.

Nous la remercions d'avoir toujours fait participer, lors des commémorations, une délégation d'enfants, de les avoir entraînés à lire les messages les plus importants. C'est toujours avec beaucoup d'émotion que nous les écoutions.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur GREFFE, Directeur de l'Ecole de PRIAY, successeur de Madame BLANCHET.

11 NOVEMBRE, JOURNEE DU BLEUET

Merci Monsieur J.L FAVIER, Chef de Corps, d'avoir délégué des Jeunes Sapeurs pour faire la collecte du BLEUET de FRANCE ; nous les remercions de leur aide et du sérieux qu'ils ont apportés à cette vente.

CONNAISSEZ VOUS L'HISTOIRE DU BLEUET ?

En 1918, deux infirmières imaginèrent un dispositif d'aide aux victimes du premier conflit mondial. Elles proposèrent aux soldats soignés à l'Hôpital National des Invalides de participer à une activité artisanale, **dérivatif à leur désœuvrement forcé** et sources de revenus complémentaires.

ANCIENS COMBATTANTS ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

(SUITE)



Comme symbole de Mémoire elles choisirent le Bleuets, en souvenir de ces très jeunes gens qui partirent bien avant l'âge de l'incorporation, pour défendre la liberté.

Leurs aînés vêtus encore d'un pantalon rouge garance les avaient surnommés «*les bleuets*».

Les soldats mutilés s'entraidaient pour confectionner des bleuets dont ils découpaient les pétales dans du tissu et les étamines dans les journaux de l'époque. Peu à peu, par le bleuets, ils purent entrevoir une reconversion.

Aujourd'hui le Bleuets de France, démontrant sa faculté d'adaptation aux mutations de la Société a étendu son champ d'intervention aux victimes des conflits modernes.

Avec les victimes des conflits d'hier : blessés des guerres 14/18, 39/45, d'Indochine et d'A.F.N et celles d'aujourd'hui, 4 millions de personnes peuvent bénéficier du soutien du «*Bleuets de France*».

Merci aux PRIAYSIENS.

REFLEXIONS

L'Amicale des Anciens Combattants de PRIAY est représentée par 13 Membres dont le Doyen Monsieur Claude BOUCAUD. La moyenne d'âge élevée, fait qu'inexorablement l'effectif décroît. Si nous ne réagissons pas, prochainement nous remettrons le Drapeau de l'Amicale au Souvenir Français et par voie de conséquence, il n'y aura plus d'Amicale d'Anciens Combattants à PRIAY.

Beaucoup d'efforts sont faits pour que notre jeunesse prenne conscience que nos libertés ont été acquises et défendues par ces générations d'Anciens Combattants, que ces libertés évaluées en millions de Morts devraient aujourd'hui être défendues non pas avec des armes mais avec un dialogue, des idées de paix. (L'exemple du moyen Orient nous laisse présager des efforts qu'il faudra faire).

Lors des commémorations, lorsque nous portons fièrement nos drapeaux, ce ne sont plus des drapeaux revanchards, mais les drapeaux de l'espoir, les drapeaux de la paix. Devant le Monument aux Morts, le Monument du Souvenir, nous les inclinons pour dire merci à nos frères PRIAYSIENS.

Malheureusement, la population trop indifférente ne participe plus, elle se laisse aller à ses loisirs et ne fait plus l'effort pour nous accompagner. Cette présence serait pourtant un bel exemple pour nos enfants.

Le Devoir de Mémoire, ce n'est pas l'apanage de quelques dévoués, ce n'est pas qu'un discours...

c'est aussi le devoir de tous par des actes et de la présence.

C'est pour toutes ces raisons que notre Amicale ne doit pas mourir ; elle doit rester le trait d'union entre la population, la jeunesse, l'histoire et le souvenir.

Dans un village tel que le nôtre, une A.C doit être l'Amicale de tous les Combattants, aussi bien d'A.F.N, de 39/45, d'Indochine, des Prisonniers de guerre et déportés.

Alors Anciens Combattants de PRIAY, réfléchissons ensemble, essayons de trouver une solution à cet inquiétant problème de pérennité. Essayons d'innover, essayons de nous rapprocher au lieu de nous ignorer.

Evitons que l'on dise dans quelques années, ah...oui.. !!! en effet.. !!! autrefois il y avait une Amicale d'Anciens Combattants.

SERVICE POINT VERT DU CREDIT AGRICOLE

UN SERVICE PRATIQUE ET CONVIVAL

Le crédit Agricole, partenaire de toujours de la vie locale, a mis à la disposition de ses clients un nouveau service leur permettant d'effectuer des opérations bancaires courantes à Priay.

Le service Point Vert est assuré par **M^r et M^{me} MUNERET Bar-Tabac «La Truite à l'Ombre» Grande Rue de la Cotière-PRIAY.**

Les clients du Crédit Agricole peuvent ainsi depuis le mois d'août effectuer tous les jours des retraits d'espèces à l'aide de leurs cartes ou chèque ainsi que des remises de chèques.

L'inauguration de ce service a eu lieu le 6 octobre en présence de :

- Monsieur REY, Maire,
- Monsieur GHERARDI,
Directeur de secteur du Crédit Agricole,
- Monsieur FALLOUX,
Directeur commercial,
- Monsieur BOTTEX,
Président de la Caisse Locale,
- Monsieur PELISSON,
Directeur de l'agence de Pont d'Ain.

TARIFS DE LA SALLE DES FETES

(du 01/01/01 au 31/12/01)

1° Habitants de Priay et Sociétés Locales :

- Conférence780,00 F
- Conférence avec lunch970,00 F
- Repas de société locale
sans but lucratif670,00 F
- Bal1 120,00 F
- Concours de belote580,00 F
- Repas de mariage1 120,00 F
- Repas de société à but lucratif1 120,00 F

2° Habitants et Sociétés des Communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

- Conférence835,00 F
- Conférence avec lunch1 060,00 F
- Chauffage par journée
d'utilisation190,00 F

PLAN D'EAU COMMUNAL (DEREUR)

Durant la période hivernale le plan d'eau est géré par Monsieur Gérald GARCIA, propriétaire du magasin LE THYMALLUS à PRIAY.

Fermeture de la période hivernale le 4 mars 2001

Safari-truites les 3 et 4 mars 2001

Ouverture de la période hivernale le 3 novembre 2001

Un salon de la pêche à la mouche sera organisé les 15 et 16 septembre 2001 à Priay, par LE THYMALLUS ainsi que la société MARRYAT France et le G.P.S AIN BUGEY.

DROIT DE BRANCHEMENT

- A l'égout3 500,00 F



A PROPOS DES NUISANCES SONORES ET AUTRES

L'utilisation de matériels bruyants est réglementée dans le temps à savoir :

Jours ouvrables : 8 h à 12 h - 14 h à 19 h 30

Samedi : 9 h à 12 h - 15 h à 19 h

Dimanches et

Jours fériés : 10 h à 12 h

(arrêté préfectoral du 10 avril 1990)

**Le brûlage à l'air libre
de tout déchet est interdit.**

(article 84 du règlement
sanitaire départemental)

ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'une lampe ne fonctionne plus, merci de le signaler au secrétariat de mairie.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

L'entreprise chargée du ramassage des ordures ménagères signale la présence de nombreux récipients en verre dans les poubelles, ce qui est interdit. Des containers à verre sont à la disposition des habitants, aux Carronnières lieu-dit La Grobe, sur le parking des jeux de boules au village et à la déchetterie des Grémodières à Ambérieu-en-Bugey.

A l'avenir les poubelles contenant du verre ne seront pas ramassées.

- Du 1^{er} octobre au 31 mars : ramassage hebdomadaire le mardi matin.
- Du 1^{er} avril au 30 septembre : ramassage les mardis et samedis matins.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA DECHETTERIE D'AMBÉRIEU-EN-BUGEY

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Du lundi au samedi : 8 h 30 à 12 h 13 h 30 à 19 h

Dimanche : 8 h 30 à 12 h

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au samedi : 8 h 30 à 12 h 13 h 30 à 18 h

Dimanche : 8 h 30 à 12 h

Fermée les jours fériés.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Mardi de 8 h 30 à 11 h 30

Jeudi de 8 h 30 à 11 h 30

Samedi de 8 h 30 à 11 h 30

Nous vous prions de bien vouloir respecter ces horaires et ne venir en dehors des heures d'ouverture que dans les cas d'extrême urgence.

CIMETIERE

- Concessions cinquantenaires...650,00 F le m²
- Concessions trentenaires.....400,00 F le m²

DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

- L'emplacement..... 8,00 F

ECOLE DE PRIAY

Place Laurent Ferrand
01160 Priay
(Tél : 04 74 35 40 00)

L'école de PRIAY compte cette année 145 élèves, ce qui représente 101 familles.

Elle compte 2 classes de Maternelle (M. COLLET et M^{me} HELMLINGER) et 4 classes de primaire (M^{mes} MALLYE et LEVEQUE à mi-temps, M. DUROUX, M^{lle} SOURD ET M. GREFFE qui remplace à la direction M^{me} BLANCHET partie à la retraite).

Cette école dynamique s'efforce de défendre les valeurs de l'école publique qui sont la responsabilité, la solidarité et le respect des droits et des devoirs de chacun. C'est dans ce sens qu'elle se lance avec bonheur dans le programme de la main à la pâte.



Fête de l'école - Mardi 27 juin 2000

LA MAIN À LA PÂTE

Comment faire flotter un morceau de plomb ? Peut-on mélanger de l'eau et de l'huile ? Est-ce qu'un crayon à papier peut conduire du courant électrique ?

Pour le savoir, les élèves de l'école de PRIAY retroussent leurs manches et mettent «la main à la pâte». Il s'agit d'un programme destiné à promouvoir, au sein de l'école élémentaire, une démarche d'investigation scientifique. Cette expérience est née dans les quartiers défavorisés de Chicago. Elle a été reprise par Georges CHARPAK, prix Nobel, et adaptée au système scolaire français. Ce programme met à la disposition des enseignants un site internet, des moyens financiers pour l'achat de matériel et une aide-éducatrice qui participe aux activités.

Le principe est de relancer l'enseignement des sciences expérimentales, afin que les enfants appren-

nent dès leur plus jeune âge à observer, raisonner, expérimenter, comprendre. Les enfants cherchent à expliquer des phénomènes simples, accessibles à leur compréhension par le moyen de leurs expériences. Autour de celles-ci, ils apprennent à discuter des désaccords, à argumenter et à coopérer. Chaque enfant tient son cahier d'expériences, où il prend des notes, fait des croquis, écrit des remarques. Comprendre, c'est faire, s'étonner, refaire, maîtriser, observer, réfléchir. Les enfants apprennent à affronter le réel, l'inconnu, le nouveau, l'inexpliqué en le questionnant et en le maîtrisant par le geste et la parole. Les parents sont associés à cette démarche, car les élèves ont des «feuilles de travail» à faire à la maison en famille. Il peuvent être sollicités pour la récupération de matériel. Chaque activité dure environ 6 semaines, à raison de 2 à 3 séances par semaine. Les enfants travaillent en groupe ; se déplacent, prennent en charge leur matériel et le rangement de la classe. A la fin de chaque séance, une synthèse est faite avec toute la classe.

Les sujets abordés sont variés : les liquides, les 5 sens, l'électricité, le corps humain, soulever des choses lourdes, les changements d'état, les plantations, etc...

Cet enseignement favorise l'esprit de recherche. C'est une école d'objectivité et de citoyenneté. A l'heure où tant de choses séparent les hommes, la science les rassemble car elle est la même pour tous.

BONNE RETRAITE MADAME BLANCHET !

Le 30 juin 2000, Danièle BLANCHET a raccroché définitivement sa blouse d'institutrice après 28 années à l'école de Priay, dont elle assurait la direction depuis 1983.

Elle avait débuté sa carrière en 1965 à VARAMBON, avant de succéder à M^{me} Noëlle DELOY dans la petite classe de PRIAY en septembre 1972.

Le mardi 27 juin 2000, à l'occasion de la fête de fin d'année, les enfants des écoles ont salué avec émotion le départ de leur maîtresse, qui fut plus qu'une simple enseignante car elle s'investissait beaucoup dans les activités parascolaires, apportant son concours au Sou des Ecoles et à la Cantine, en accompagnant notamment les classes de mer à SAUSSET-LES-PINS de nombreuses années durant.

Souhaitons-lui une longue et paisible retraite aux côtés de son époux Jean-Daniel (Benoît pour les intimes) bientôt complètement rétabli après ses ennuis de santé.

CURIEUX DE NATURE

Avez-vous déjà tenu dans vos mains un délicat triton au ventre flamboyant, ou ce petit crapaud aux pupilles en forme de cœur ? Vous êtes-vous déjà penchés sur nos magnifiques orchidées des bords de l'Ain qui imitent un bourdon ou l'odeur du bouc ? Connaissez-vous ces étangs de la Dombes où l'on peut admirer un spectacle digne des meilleurs films animaliers avec ses hérons, ses échassiers, ses cigognes, ses canards et autres volatiles ?

En un an d'existence, les Curieux de nature ont vu tout cela et plus encore au cours de 9 sorties comptant en moyenne 20 à 25 personnes. L'observation, la manipulation et l'expérimentation y sont privilégiées pour intéresser les plus jeunes. Les adultes, seuls ou emmenés par leurs enfants, en profitent, mine de rien, pour découvrir eux aussi notre environnement ou approfondir leurs connaissances. L'Association réserve ainsi une place importante aux jeunes et ceci jusque dans ses statuts puisque la moitié des postes à responsabilité peuvent être pourvus par des mineurs.

Après une année d'observations fructueuses, l'Association a décidé d'agir pour préserver et mieux comprendre notre environnement. Ainsi les mois d'hiver sont mis à profit pour mener à bien deux projets :

- **L'entretien d'une petite zone des Brotteaux**, en arrière de la plage du camping. Il s'agit de faucher l'herbe et de contenir l'avancée des arbustes : nous avons en effet recensé au moins six espèces d'orchidées différentes sur cette zone et de nombreux papillons qui sont



menacés par l'embroussaillage et l'accumulation d'herbes sèches. Nous reproduisons ainsi, à une toute petite échelle, un entretien tel qu'il était réalisé jadis quand les Brotteaux étaient pâturés, voire fauchés.

- **La pose de nichoirs.** Il s'agit d'en réaliser trois séries de tailles et de formes variées et de les installer dans trois milieux différents : les Brotteaux de l'Ain, la forêt communale et les haies bocagères. Leur occupation par les oiseaux (ou autres invités impromptus : abeilles, guêpes, lérots, écureuils...) sera ensuite suivie pour mettre en évidence les variations d'espèces selon les milieux. Les nichoirs pour les espèces de tailles plus importantes (chouettes, huppés) permettent en outre de pallier à la disparition des cavités naturelles dans les arbres creux. Enfin, des nichoirs à martinets seront placés dans le village.



Bureau de l'Association :

Président :Fabrice COQ
 Vice-président :Nicolas GREFFE
 Secrétaire :Stéphane ALBERTINI
 Trésorier :Cyril MIRALLES
 Trésorière-adjointe :Caroline RODRIGUEZ

Pour tout renseignement
 04 74 35 65 43

CURIEUX DE NATURE (SUITE)

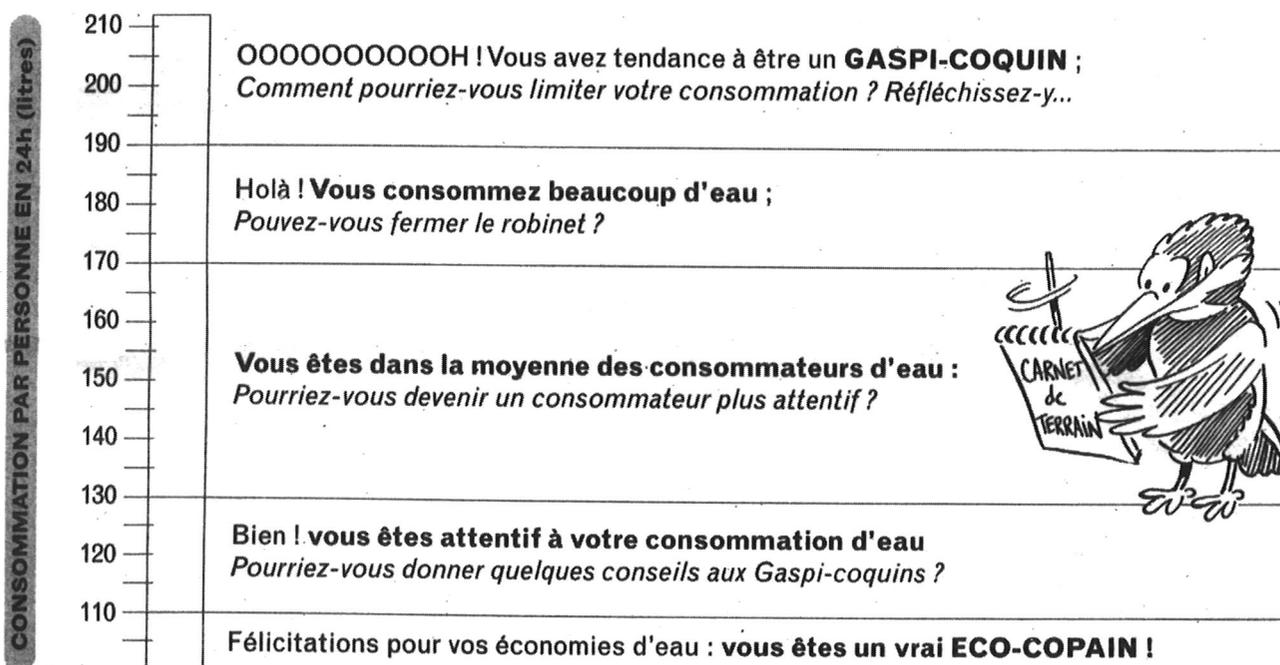
Au retour de la belle saison, nous retournerons dans les bois et les prairies, au bord des rivières et des étangs à la rencontre de leurs habitants.

Pour finir, je vous invite à réaliser le petit test suivant sur lequel tous les Curieux de nature se sont

déjà penchés après une passionnante visite de la station d'épuration de Bellegarde, afin de prendre de bonnes résolutions d'écocitoyen pour le siècle qui démarre.

				Nombre d'utilisations en 24 h.	TOTAL
	Bain	200 l	x		=
	Lave-vaisselle	35 l	x		=
	Lave-linge	75 l	x		=
	Douche	50 l	x		=
	Arroseur automatique	17 l par m ²	x		=
	Chasse d'eau	12 l	x		=
	Vaisselle	7 l	x		=
	Lavabo plein	5 l	x		=
	Se laver les mains	2 l	x		=
	Se brosser les dents	2 l	x		=
	Tasse de thé ou de café	0,25 l	x		=
	Lavage de la voiture	200 l	x		=
	Casserole (mesurer la contenance)		x		=
Quantité d'eau consommée en 24 heures :					litres
Quantité d'eau consommée par personne en 24 heures :					litres

Marquez votre consommation sur la règle ci-dessous en fonction du résultat.



ASSOCIATION DU FOYER RURAL DES RIVES DE L'AIN CHATILLON-LA-PALUD / PRIAY / VILLETTE-SUR-AIN

Composition du bureau :

Président : Michel GRANDGEORGE Priay 04 74 35 48 06
Vice-Président: Corinne COMETTI Villette/Ain 04 74 35 41 04
Catherine PERRET Villette/Ain 04.74.35.67.70
Trésorier : Michel CABAUSSEL Villette/Ain 04 74 35 47 58
Trésorière adjointe : Janine ROCHE Villette/Ain 04 74 35 43 34
Secrétaires : Marie-Christine BOUVARD Priay
Yolaine DUPUPET Priay

Farfouille de Villette sur Ain :
Organisée par la section Tennis : 13 mai 2001
Fête des Défis du Foyer : 10 juin 2001

TENNIS

2 courts extérieurs éclairés
à VILLETES-SUR-AIN
1 court couvert à Chatillon en partenariat
avec le Club de Chatillon.
Ecole de Tennis et compétitions.

ANIMATION pour Adultes
le mercredi à 18 h.

ECOLE DE TENNIS ENFANTS
le samedi de 9 h à 15 h,
par tranches d'une heure suivant niveau.

Renseignements
M. CABAUSSEL 04 74 35 47 58

Inscriptions
HOTEL-DES-MAS
VILLETTE-SUR-AIN



ATELIER DE PEINTURE SUR BOIS

Stage mensuels de mercredi ou le samedi de 9 h à 17 h
+ **ATELIER LIBRE UN JEUDI PAR MOIS**
dans les locaux de la mairie de Priay le samedi
aux Carronnières le Mercredi et l'Atelier du Jeudi.
Reprise des séances en Octobre.

Informations et inscriptions : 04 74 39 00 88



GYMNASTIQUE

ADULTES : Lundi de 8 h 45 à 9 h 45
et de 9 h 45 à 10 h 45
Mardi de 18 h à 19 h
et de 19 h à 20 h
Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30
ENFANTS : Mercredi de 13 h 45 à 14 h 45
(4 et 5 ans)
Mercredi de 14 h 45 à 15 h 45
(6 et 7 ans)

Renseignements et inscriptions :
Annick CABAUSSEL : 04 74 35 47 58
J. CLAPISSON : 04 74 35 49 81
Début des activités : 4 Septembre 2000

TENNIS DE TABLE

Entraînement le lundi
de 18 h 30 à 19 h 30
et le jeudi de 18 h à 19 h 30

Renseignements et inscriptions :
M. COMETTI
04 74 35 41 04

ATC

(ARTISANAT - TRADITION - CRÉATION)

VANNERIE

Mardi de 14 h à 17 h
et de 19 h 30 à 22 h 30
à partir du 31 octobre 2000

**INITIATION A LA FABRICATION
DU PAIN ET À L'UTILISATION
DU FOUR À BOIS**

Samedi, Dimanche ou Lundi matin
(7 h à 12 h)
totes les trois semaines
(calendrier fourni sur demande)

Renseignements et inscriptions :

A. CHAPUIS : 04 74 35 63 82

J. ROCHE : 04 74 35 43 34

**FOLYPHONIE**

CHORALE : à partir de 12 ans.
Répétitions : le Vendredi
de 20 h 30 à 22 h 30 au Foyer Rural.

FOLYPHONIE JUNIOR
(activité provisoirement suspendue)

Renseignements et inscriptions :

C. COMETTI

04 74 35 41 04

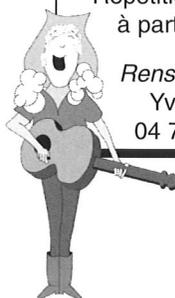
**ENSEMBLE
ORCHESTRAL
"OK COUNTRY"**

Répétitions le Vendredi
à partir de 20 h 30

Renseignements :

Yvan DILOS

04 74 34 62 04

**AQUARIOPHILIE**

Activité organisée
dans les locaux de la mairie
de Chatillon-la-Palud
le Samedi de
10 h 30 à 12 h.

Renseignements

M. COMETTI

04 74 35 41 04



CHAQUE VENDREDI
DE 17 h à 18 h 30

LA BIBLIOTHEQUE

**vous accueille
à la Mairie
de VILLETTE-SUR-AIN**

TITI ROCK MINET

Une nouvelle année a débuté au mois d'octobre 2000, pour l'association TITI ROCK MINET et un nouveau bureau a vu le jour. Il est composé de Monsieur Thierry GAY, Président, Madame Isabelle BOUVARD Vice-présidente, Madame Florence SIBERT, Secrétaire, Madame Marie-Jo MICHELIN, Secrétaire-adjointe, Madame Andrée MAITREJEAN, Trésorière, Madame Françoise MASMONDET, Trésorière-adjointe, et trois assesseurs, Pascal MASMONDET, Christian DUFOURCET et Pierrette PICAULT.

A la suite du formidable succès rencontré les années précédentes et pour faire face aux nouvelles inscriptions, trois cours ont été mis en place :

Isabelle BOUVARD assure les cours «Débutants» le lundi de 20 h 30 à 21 h 30.



Thierry GAY assure les cours «Perfectionnant» le mardi de 19 h 45 à 20 h 45 et les cours de «3° degré» de 20 h 45 à 21 h 45 à la salle des fêtes de PRIAY.

Nous vous précisons que nos cours sont des cours d'apprentissage et que c'est dans la bonne humeur et la décontraction que nous apprenons le Rock.

L'association TITI ROCK MINET organise un bal des années 60, (sous réservation uniquement), le **5 mai 2001** à la salle des fêtes de PRIAY. Bal ouvert à tous les amateurs de rock et autres danses.

C'est une occasion pour nos rockers et rockeuses de montrer leur talent...

BIBLIOTHEQUE DE PRIAY

Ouverte le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 16 h 30 à 18 h, la bibliothèque offre aux lecteurs, petits et grands, un choix important d'ouvrages.

Nous remercions bien vivement les généreux donateurs et les bénévoles qui collectent les vieux papiers. Grâce à eux, nous pouvons enrichir régulièrement les rayons.

Une autre grande satisfaction pour l'année à venir : les locaux vont s'agrandir. En effet, la Commune va aménager dans le prolongement de la pièce actuelle, une salle jusque là utilisée par l'A.I.P. Merci à la commune et merci à l'A.I.P.

Les lecteurs pourront disposer d'un espace plus vaste pour consulter et choisir les ouvrages. Nul doute que cela encouragera de plus en plus de personnes à venir emprunter des livres. La lecture est source de connaissance et de plaisir. C'est une grande richesse. Ne nous en privons pas !

L'abonnement annuel est inchangé :

20 F pour les enfants,

30 F pour les adultes.

Les responsables,

M^{me} JACQUIN Paule

M^{me} BLANCHET Danielle

M^{me} BOUVARD Geneviève

M^{me} REY Yvonne



CANTINE SCOLAIRE

Composition du bureau

Nathalie L'HERBETTE	Présidente
Géraldine HUBERT	Vice-présidente
Pascale HERNANDEZ	Trésorière
Fabienne PEYRET	Vice-trésorière
Odile THOMAS	Secrétaire
Sandrine POTIGNON	Vice-secrétaire

Une nouvelle année scolaire a débuté et avec la cantine ! Malgré un bureau réduit à six personnes. Lors de l'assemblée générale de la cantine, très peu de parents étaient présents, ce qui n'a pas permis de renouveler le bureau.

L'année a commencé avec beaucoup de difficultés en raison d'un bilan financier préoccupant ; perte financière, nombre de repas en diminution

et prix de vente du ticket bien inférieur au prix de revient.

Le bureau de la cantine a décidé d'augmenter le prix du repas en début d'année pour couvrir les frais de personnel et d'achats de biens alimentaires... car maintenant la commune prend en charge le remplacement du matériel.

Il faut noter qu'après le départ de Mmes DONIO et JAFFARD, Mmes MAITREJEAN et THEVEAUX ont été embauchées cette année pour encadrer les enfants. Elles sont aidées de Mmes BERRIER et CHALEARD (A.T.S.E.M).

De nombreuses manifestations sont prévues cette année, venez y participer nombreux car elles ont pour but de maintenir la cantine scolaire !

SOU DES ECOLES LAIQUES DE PRIAY

Le Sou des Ecoles est une association, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le but est de financer les différentes activités proposées aux enfants scolarisés à l'école de Priay.

BILAN DE NOS MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE 1999/2000

Notre soirée choucroute a encore rencontré un franc succès. Elle a attiré la bagatelle de 130 personnes. Les dons récoltés lors de cette dernière ont été partagés avec le bureau de la Cantine. Bilan positif pour le boudin, ainsi que pour la vente des huîtres et ce malgré le naufrage de l'Erika. Malheureusement, notre soirée costumée fut annulée suite à trop peu de réservation. Après l'annulation de cette dernière, «la Gaule Priaysienne» en sommeil, nous a gentiment proposé de gérer leur journée «safari truites» en laissant à notre charge, dépenses et bénéfices. Notre journée de fête de fin d'année a ravi tous les enfants et les personnes présentes ont su apprécier la paella cuite et dégustée sur la place du village. La vente des plantes à l'occasion de la fête des mères a été plus que moyenne (ce jour-là, il pleuvait à torrents). Nous remercions les parents pour leurs cotisations qui font partie de nos recettes, ainsi que ceux présents à nos manifestations.

BILAN DES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Les classes de maternelle :

- Visite du musée de Lochieu
- Echange avec l'école de Neuville/Ain
- Abonnement Bébémex
- Spectacle des Trois Chardons

La classe de C.P. :

- Classe de mer

Les classes de CE1/CE2 :

- Séances de piscine
- Visite du musée de St Rambert en Bugey

Les classes de CE2/CM1 :

- U.S.E.P.
- Cinéma

Les classes de CM1/CM2 :

- Théâtre

Les classes de CM2 :

- Voyage à Paris
- Visite du musée de St Rambert en Bugey

Les classes de CE2/CM1/CM2 :

- Prévention routière à Certines.

Pour toutes les classes jouets et jeux à l'occasion de la fête de Noël.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Sont sortants et ne se représentent pas : M^r GRANDGEORGE, M^{me} BLANCHET départ à la retraite, M^{me} LE BELLEC mutation, M^{me} CARDONA déménagement. Nous tenons tout particulièrement à les remercier chaleureusement pour leurs aides et leurs soutiens

POUR L'ANNÉE 2000/2001

Depuis la rentrée scolaire, le bureau de la Cantine a décidé de ne plus se mettre en partenariat avec le Sou des Ecoles pour les manifestations qu'ils avaient en commun. Malgré notre mise en sommeil, nous avons malgré tout déposé nos dates de manifestations pour le calendrier du Comité des Fêtes de l'année 2001, à savoir : vente de boudin le 13 janvier, bal costumé le 17 mars, vente de fleurs coupées le 26 mai, fête de fin d'année le 24 juin, repas dansant le 24 novembre, vente d'huîtres le 22 décembre.

Le bureau remercie la Commune de Priay pour ses subventions (classe de mer et associations), et le prêt de la salle des fêtes pour certaines de nos manifestations, le Comité des Fêtes pour prêt et location de son matériel, les transports Philibert pour le voyage offert lors de notre tombola, la Cantine Scolaire pour sa participation financière à la classe de mer, les Entreprises et Commerçants de Priay pour leurs présences ou leurs dons lors de nos manifestations, Madame BLANCHET, directrice de l'école pour avoir tenu durant des années le secrétariat du Sou des Ecoles, ainsi que Madame LE BELLEC pour la trésorerie, Madame CARDONA et surtout n'oublions pas le président Monsieur GRANDGEORGE.

Nous remercions également les parents qui nous ont apporté leur aide lors de nos soirées.

PRÉSENTATION DU NOUVEAU BUREAU

Présidente :M^{me} Jocelyne VERLAGUET
 Vice-Présidente :M^{me} Bénédicte GUILLERMIN
 Trésorier :M^r Eric POUJADE
 Trésorière-adjointe :M^{me} Catherine GAILHARDOU
 Secrétaire :M^{me} Corine SCHAEFFER
 Secrétaire-adjointe :M^{me} Cécile REYSSIER

Membres assesseurs : M^{me} Rose-Marie TAVARES
 M^{me} Sylvie BOUVARD
 M^{me} Florence BERTHILLER
 M^{me} Sandrine GARNIER
 M^r Muammer MURAT

FOOTBALL CLUB DE PRIAY

LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE F. C.P A ÉLU UN NOUVEAU BUREAU

PRESIDENT :	Jean-Louis GARROS.....	04 74 35 66 21
VICE-PRESIDENT :	Thierry GARNIER.....	04 74 39 12 99
SECRETAIRE :	Stéphane MAURAND.....	04 74 35 46 97
SECRETAIRE-ADJOINT :	Mickaël FABBI.....	06 21 01 22 48
TRESORIER :	Micheline MAURAND.....	04 74 35 60 44
TRESORIER-ADJOINT :	David LACOSSE.....	04 74 22 64 41
RESPONSABLE BUVETTE :	Annié GARROS.....	04 74 35 66 21
RESPONSABLES :	Patrick HERNANDEZ.....	04 74 35 43 86
PUBLICITE :	Stéphane RAZUREL.....	06 88 55 93 23
	Thierry GARNIER.....	voir ci-dessus
RESPONSABLES :	Jean-Philippe FAVIER.....	04 74 35 47 26
MATERIEL :	Stéphane MAURAND.....	voir ci-dessus
	Mickaël FABBI.....	voir ci-dessus

POUR LA SAISON 2000/2001, LE CLUB SE COMPOSE DE

- Une équipe de débutants dont les joueurs sont âgés de 5 à 7 ans, entraînée par Sébastien FAIVRE.
- Une équipe de - 13 ans, dirigée par Thierry GARNIER et Jean-François HERNANDEZ.
- Une équipe de - 15 ans, entraînée par Bruno LUVINI et Patrick FONTANEL.
- Deux équipes seniors sous les ordres de Jean-Philippe FAVIER et Fred GAILLOT.

A noter que l'entente, normalement prévue avec Ambronay n'a pas eu lieu pour l'équipe de - 17 ans et que les joueurs possèdent une licence avec l'équipe II seniors.

L'équipe I évolue en seconde division de district cette année après sa magnifique 1^{re} place lors du championnat précédent.

Quant à l'équipe II, elle évolue en 4^{ème} division de district et compte sur le renfort des jeunes arrivés.

Nos deux équipes espèrent votre soutien le dimanche après-midi lors de chaque match à domicile.

CALENDRIER DES MATCHES RESTANT A JOUER A DOMICILE

03.12.00	F.C.P II – le Mas Rillier	15 : 00
10.12.00	F.C.P – Polliat II	15 : 00
17.12.00	F.C.P II – Douvres	15 : 00
25.02.01	F.C.P – Certines Tossiat	15 : 00
04.03.01	F.C.P II – Chazey/Ain II	15 : 00
11.03.01	F.C.P – St Martin du Mont II	15 : 00
01.04.01	F.C.P II – Izernore III	13 : 00
01.04.01	F.C.P – Veyle Vx Jonc	15 : 00
22.04.01	F.C.P – Chaveyriat II	15 : 00
29.04.01	F.C.P – Vonnas II	15 : 00
06.05.01	F.C.P II – Bettant II	15 : 00
20.05.01	F.C.P – Haut Revermont	15 : 00

Le F.C.P organise différentes manifestations comme chaque année et compte sur la participation des habitants, amis et joueurs.

Cette année nous avons organisé HALLOWEEN (samedi 28 octobre) et la fameuse tournée des calendriers (début décembre) ; nous prévoyons une vente de boudin, un repas dansant, des tournois de foot

...

CLUB ATOUT CŒUR

Le club Atout Cœur a été créé pour le loisir de celles et ceux qui disposent de temps libre, les lundis, mercredis et vendredis de 14 h 30 à 18 h.

L'animation principale est la «Coinche» mais on peut également jouer au scrabble, au tarot etc...

Si vous avez besoin de détente, de vous changer les idées, alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre ; la participation est de 50 F pour l'année.

Président : Monsieur Marcel JULIEN
 Secrétaire : Madame BONNARDE
 Trésorière : Mesdames ESCOFFIER
 et GONZALEZ



YOGA CLUB DE LA COTIERE

Le yoga, discipline de méditation et de prise de conscience de son corps, est un bien-être pour celui qui cherche à le découvrir. C'est aussi une détente par la pratique de la relaxation qui améliore le psychisme de chacun de nous. Et il en résulte l'Equilibre.

Notre association entre dans sa 17^e année avec, maintenant un groupe qui s'est agrandi (16 membres).

De nombreux intéressés ont compris le bien fondé de cette pratique, et s'améliorent au fil des séances.

Les cours sont assurés par Monsieur Joël BONNIAU, professeur émérite avec «quelques cordes à son arc» : découverte de l'Inde, maîtrise de la méditation, recherches livresques au bénéfice de ses élèves.

L'Assemblée Générale s'est déroulée en début d'année, et le bureau a été recomposé comme suit :

M^{me} Claude SANTHONNAX, présidente
 M^{me} Yvonne REY, trésorière
 M^{me} Yvonne CHERPAZ, trésorière-adjointe
 M^{me} Marie-Christine BOUVARD, secrétaire
 M^{me} Aimée CATIN, assesseur
 M^{me} Marie-Claude AUQUIER, assesseur



Le yoga fait partie d'un art de vivre à la portée de tous.

Et il y a lieu de le détacher de tout dogme, la religion restant l'affaire de chaque personne.

Les personnes désireuses de connaître cet enseignement, peuvent assister à une ou deux séances gratuites.

Les cours ont lieu le mardi de 18 h 50 à 20 h 15, à la salle de réunions, Place Laurent Ferrand.

A bientôt
 parmi nous.

L'A.I.P. A DIX ANS



C'est au printemps 1991 que Georges JOUANIN et Alain MICHELIN mirent à exécution leur projet de regrouper les différents professionnels indépendants de la commune : l'Association Interprofessionnelle de Priay (AIP) était née, réunissant commerçants, artisans, agriculteurs et professions libérales.

Sa première action fut l'organisation d'une fête d'été à la fois sportive et ludique : la première journée "Non Stop" se déroula dans une ambiance bon enfant mais avec des moyens (très) limités. Forts de ce coup d'essai, les organisateurs conçurent alors le projet plus audacieux d'une foire aussitôt qualifiée d'artisanale, agricole et culturelle, et dont la première édition fut programmée au mois d'avril 1992 : débuts modestes, mais succès réel qui encouragea le développement de cette manifestation, dont la réputation grandit rapidement dans le petit monde commercial et artisanal de la région.

Parallèlement, la Journée Non-Stop progressa sur le schéma initial : matinée consacrée aux courses pédestres, repas champêtre à midi et concours de pétanque ou autres jeux plus saugrenus l'après-midi (certains gardent un souvenir douloureux d'une course échevelée à dos d'âne). Pour le repas, l'originalité fut recherchée avec bientôt un bœuf rôti tout entier, sur une broche spécialement conçue ; puis vint le bison et enfin les autruches à la broche.

Hélas, ces dernières années la multiplication et la diversité des fêtes d'été dans le secteur ne per-

mirent plus à cette journée de trouver le succès escompté ; ajoutons à cela la difficulté de réunir un nombre suffisant de bénévoles en période estivale, et l'on comprendra que les membres de l'association ont décidé d'abandonner cette manifestation pour concentrer leur énergie sur les autres rendez-vous annuels : la foire de printemps (dont nous célébrerons cette année la 10^e édition) et le premier week-end de décembre, avec marché de Noël le vendredi et jeu des vitrines le samedi, clôturé par l'arrivée du Père Noël pour la plus grande joie des enfants.

Parmi les grands souvenirs de cette décennie, l'exploitation de la vigne du Grand Mollard restera dans nos mémoires : l'euphorie des vendanges avec les enfants des écoles, la pressée sur la place du village ... hélas, là encore la main-d'œuvre et le temps vinrent à manquer, et la parcelle a été revendue à un agriculteur du village qui en continue l'exploitation dans le même esprit de tradition ; quant à la cave située dans les locaux mis à la disposition de la commune, elle a été rétrocédée pour l'agrandissement de la bibliothèque.

**Rendez-vous
le 7 avril prochain
pour la
10^e FOIRE
ARTISANALE.**

Président :Alain MICHELIN
Vice-président :Denis BEAUD
Trésorier :Olivier JACQUIOD
Trésorière-adjointe :Isabelle BOUVARD
Secrétaire :Pierre BOUVARD
Assesseurs :Paul BERNARD,
Thierry BERNARD,
Christophe CANALE,
Maurice RIBERET

AMICALE BOULES DE PRIAY

Une année bien terne sur le plan des résultats : éliminations précoces aussi bien au Fédéral, qu'à Bellecour ou encore aux Interclubs. Heureusement que quelques uns nous ont bien représentés dans des concours extérieurs : MARINETTE, GUY, ou encore René LUVINI.

Cette année a été marquée par l'achat d'un nouveau bungalow. L'ancien prenait l'eau, et le toit nous tombait sur la tête ! De plus, il était vraiment petit (10 M² - 24 M² pour le nouveau). Cet investissement a occupé une poignée de sociétaires, une partie de l'été, car il a fallu tout refaire : les piliers-soutiens, la charpente et la toiture de

l'avancée, l'éclairage et la clôture. Encore merci à ces volontaires dévoués.

La saison 2000 s'est terminée par un très bon repas au Restaurant «LE POURQUOI PAS» où 25 personnes étaient présentes.

Comme chaque année, nous profitons de ce Bulletin Municipal pour remercier tous les généreux donateurs : Commerçants, Artisans et P.M.E.

A tous, je souhaite une très bonne année 2001.

LE PRESIDENT

Les concours de l'année 2001 auront lieu aux dates suivantes :

❖ Dimanche 13 mai	à 13 h 30	:	Coupe Henri ARPIN
❖ Samedi 9 juin	à 13 h 30	:	Coupe Léon JACQUIN
❖ Vendredi 29 juin	à 18 h	:	Coupe Marcel DELOY
❖ Samedi 7 juillet	à 13 h 30	:	Coupe René GANDILLET
❖ Dimanche 29 juillet	à 13 h 30	:	Concours des Commerçants, Artisans, P.M.E.
❖ Dimanche 12 août	à 13 h 30	:	Coupe Jaqui REY
❖ Samedi 8 septembre	à 13 h 30	:	But d'Honneur

COMITE DES JEUNES DE PRIAY

Nous sommes un groupe composé de 24 jeunes membres âgés de 16 ans à plus de 20 ans.

L'année dernière, pour la fête d'Halloween, nous sommes partis à EURODISNEY pour un week-end de deux jours et une nuit logés dans un hôtel. Le voyage fut un succès et tout le monde fut comblé.

Cette année, nous comptons organiser un bal en janvier 2001, qui sera notre premier bal du 21^e siècle, pour une soirée neige sans précédent.

Nous tenons à remercier les habitants de la Commune de PRIAY, pour leur accueil lors de la

tournée des brioches, ainsi que Monsieur Le Maire, pour le petit déjeuner traditionnel, sans oublier les personnes qui nous ont aidés.

Nouveaux membres du bureau :

Président :.....Guillaume THOMAS
 Président adjoint :.....Sébastien FAIVRE
 Trésorier :.....Alexis THOMAS
 Trésorier adjoint :.....Roland GARROS
 Secrétaire :.....Timothée PUSLECKI
 Secrétaire adjoint :.....Xavier PAQUELET

ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS

L'association des J.S.P. de Priay est régie par la loi 1901. Le Président de droit en est le Chef de Corps : Jean Louis FAVIER.

Pour gérer cette association, parents de J.S.P. et Sapeurs pompiers ont constitué un bureau de la façon suivante :

Président délégué :.....Hervé FAVIER
 Vice-Président :David MAURAND
 Secrétaire général :.....Roger LACOUR
 Secrétaire adjoint :.....Yann COUDRIN
 Trésorier général :Joëlle BERSIER
 Trésorier adjoint :Gilbert KLETKE
 Assesseurs :Loïc COUDRIN,
 Jean Philippe FAVIER,
 Cédric GALLET,
 Nathalie L'HERBETTE,
 Sébastien KLETKE,
 Patrick MARTEL.

Une saison 1999/2000 très chargée pour notre section et son encadrement avec l'organisation de plusieurs manifestations officielles.

Cette année, durant la période hivernale, lors des cross d'entraînements, nos jeunes sapeurs ont su se comporter avec panache et pour certains gravir les plus hautes marches des podiums.

374 inscrits pour le premier cross d'entraînement départemental du nouveau millénaire organisé avec les S.P. du Corps de Priay, le dimanche 16 janvier 2000. Une section du département de l'Isère St Georges d'Espéranche participait avec une vingtaine de J.S.P. à cette compétition. C'est par un grand froid glacial ce matin là, que toutes les catégories de poussins à vétérans se sont affrontées sur deux terrains distincts.

Poussins et benjamins entendent bien réaliser des prouesses sur 1 ou 2 tours du stade Henri Estève. Les plus grands, de minimes à vétérans se disputaient les places d'honneurs sur le site des Brotteaux. Les boucles de couleurs différentes, à parcourir 1 ou 2 fois, permettaient à chacun d'effectuer la distance correspondante à sa catégorie.

L'unanimité des compétiteurs fut très satisfaite de l'organisation, résultat du tracé des parcours et du balisage important, réalisé de main de maître par Hervé FAVIER et toute son équipe.

La lecture du palmarès et la remise des coupes et médailles (offertes par les commerçants locaux)

par notre Chef de Corps en présence du Médecin Capitaine, du Chef du Centre de Secours de Pont d'Ain, de Monsieur le Maire de Priay, clôturaient cette importante manifestation.

Le cross départemental de St Maurice de Gourdans effectué cette année encore avec des conditions météo peu favorables fut, pour les garçons et les filles de notre section, l'occasion de montrer leurs valeurs. Comme l'année précédente, la semaine avant cette manifestation, la reconnaissance des parcours a permis à nos jeunes de se distinguer le jour de l'épreuve officielle. Poussins et poussines ouvrent les hostilités : Vanessa VERLAGUET se distingue chez les filles, tandis que chez les garçons, Christophe et Jérôme L'HERBETTE prennent le dessus après une course énergique où les écarts sont très réduits. La bataille va être rude et l'honneur est déjà en jeu chez nos benjamins et benjamins. Dès le début de cette course, Jessica VERLAGUET nous montre sa supériorité et termine sa course triomphante en accédant à la plus haute marche du podium. Et ce n'est pas fini, au cross interdépartemental (Région Rhône-Alpes, Auvergne) qui se déroulait à St Paul de Varax, notre jeune Jessica fit briller les couleurs de notre département ; avec ses petites camarades elles obtiennent le titre interdépartemental par équipe.

Un manque de jeunes dans les catégories benjamins, minimes, cadets, ne nous permet pas de participer efficacement aux différentes compétitions officielles.

Cette année le Corps des Sapeurs Pompiers de Priay organisait le Parcours Sportif Cantonal. A cette occasion, nos jeunes sapeurs ont pu s'initier à cette discipline.

Bonne participation de nos J. S .P. au challenge de la qualité qui se déroulait à Ambérieu-en-Bugey, compétition regroupant le parcours sportif et les épreuves athlétiques.

Pas de candidat pour le brevet de Jeune Sapeur Pompier, cette année.

L'effectif de nos J.S.P. ne nous a pas permis de constituer une équipe de manœuvre pour nous permettre de participer aux différents concours. Dommage, le rassemblement national se passait en Corse à AJACCIO.

Malgré l'absence de notre section aux différentes manifestations, les entraînements du mercredi nous ont permis de parfaire la formation de

ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS (SUITE)

nos jeunes en secourisme et dans l'instruction théorique du métier de Jeune Sapeur.

Les Sapeurs Pompiers Volontaires représentent 80 % des effectifs des Services d'Incendie et de Secours de France.

2/3 des Jeunes Sapeurs Pompiers qui réussissent leur brevet national de cadet deviennent Sapeur Pompier Volontaire. Un décret du Ministère de l'Intérieur et de la Direction de la Sécurité Civile reconnaît cet examen comme unité de valeur.

Nos Jeunes Sapeurs Pompiers représentent la pépinière des Sapeurs Pompiers Volontaires.

Activités sportives, initiation aux techniques de secours, apprentissage des métiers de la sécurité, de la prévention des risques, instruction civique : c'est le programme du Jeune Sapeur Pompier, garçon ou fille de 10 à 18 ans.

Solidarité, dévouement, courage est la devise

du Sapeur Pompier, et c'est l'enseignement du Jeune Sapeur Pompier.

Ce ne sont pas de vains mots dans cette société où individualisme et assistantat se développent.

Jeunes garçons, jeunes filles de 10 à 18 ans (et les 19 ans et plus qui le désirent), si vous souhaitez les rejoindre ou nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous, tous les mercredis de 17 h 45 à 19 h 30, jour de l'entraînement, le samedi après-midi et le dimanche matin pour les cross, les manœuvres et l'enseignement théorique.

Pour tous renseignements, s'adresser à Hervé FAVIER (président délégué), Jean Louis FAVIER (Chef de Corps), Roger LACOUR (secrétaire général).

Hervé FAVIER / Roger LACOUR

COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS DE PRIAY

La compagnie des Sapeurs pompiers de PRIAY est un Centre de Première Intervention (C.P.I.) rattaché au Centre de Secours de Pont-d'Ain.

Elle est constituée de deux parties :

Le Corps des Sapeurs Pompiers pour la partie opérationnelle (interventions, manœuvres, formations, parcours sportif, manifestations officielles : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre et l'entretien des locaux et du matériel).

L'Amicale des Sapeurs Pompiers, qui est une association Loi 1901, qui a pour but de regrouper les Sapeurs Pompiers en organisant des manifestations diverses : vente de calendriers, vente de galettes, repas, etc...

Le Corps des Sapeurs Pompiers compte à ce jour 16 hommes et 2 femmes : 1 sous officier chef de corps, 3 caporaux chef, 1 caporal et 13 sapeurs 1^{er} et 2^e classe.



Au mois d'octobre, 2 jeunes recrues ont signé leur engagement au C.P.I.

Il s'agit de Frédéric SARGIACOMO, âgé de 16 ans, titulaire du Brevet de Cadet et de l'AFPS, et de Mickaël GIRAUD, âgé de 19 ans, titulaire de l'AFPS.

A une époque où le volontariat et le bénévolat se font de plus en plus rares, je pense qu'il était normal de rendre hommage à ces deux jeunes qui

COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS DE PRIAY (SUITE)



vont consacrer beaucoup de leurs temps pour se former et pour venir en aide à leur prochain.

Si d'autres garçons ou filles désirent faire la même chose, prenez contact avec Monsieur Le Maire ou avec le Chef de Corps, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans notre équipe.

L'année 2000 a été une année relativement calme en ce qui concerne les interventions.

Pour la période du 1^{er} janvier au 15 novembre 2000, nous totalisons 44 interventions de toutes natures (secours à victimes sur la voie publique et à domicile, feux de véhicules, inondations, nids de guêpes et dernièrement feu d'habitation).

En janvier 2000, nous avons organisé avec l'association des Jeunes Sapeurs Pompiers (J.S.P.), un cross d'entraînement départemental, qui a connu un succès indiscutable puisque plus de 300 participants étaient inscrits. Les hommes du C.P.I. et les parents de J.S.P. ont travaillé tout le samedi pour tracer et aménager le parcours, ainsi que le dimanche pour assurer l'accueil et la sécurité des coureurs, tenir la buvette, remettre les récompenses, etc..., qu'ils en soient remerciés. Je remer-

ciais aussi les commerçants et artisans de PRIAY et des alentours, pour le soutien financier qu'ils nous ont apporté, soit par leurs dons, soit par leur achat de coupes, ce qui nous a permis de récompenser les trois premiers de chaque catégorie.

En avril 2000, nous avons aussi organisé le parcours sportif cantonal des Sapeurs Pompiers, qui a regroupé environ 80 % des Sapeurs Pompiers du secteur de Pont-d'Ain. Là aussi, belle réussite et belle performance des hommes et des femmes du C.P.I. qui montent sur le podium dans les catégories Seniors, Vétérans et Féminines.

Au cours de l'année 2000, l'amicale a financé l'achat de divers matériel pour le Corps :

- Remplacement de l'appareil à oxygène et d'une bouteille,
- Remplacement d'un tensiomètre,
- Remplacement de 3 bouteilles A.R.I. (Appareil Respiratoire Isolant),
- Achat de 3 lances à débit variable,
- Achat d'habillement,
- Achat de divers petit matériel pour les véhicules et le bureau.

Au mois de septembre, nous avons eu à déployer des vols dans nos locaux qui sont fermés à clef et protégés par un digicode pour le bureau et les vestiaires.

Ont été dérobés : une tronçonneuse, un chargeur de batterie, un vide cave et deux appareils radio portatifs, soit une perte d'environ 15 000 F. Une plainte a été déposée et une enquête de gendarmerie est en cours.

Pendant l'année 2000, la Commune a apporté son aide financière à plusieurs reprises :

- Remplacement de moteur du camion F.P.T,
- Réalisation de la couverture de l'abri pour le matériel,
- Achat d'une tronçonneuse et d'un vide cave (matériel volé à l'automne).

Je remercie sincèrement Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal pour le soutien moral et financier qu'ils apportent au C.P.I.

COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS DE PRIAY (SUITE)

QUELQUES INFORMATIONS DU CHEF DE CORPS

Suite aux remarques et même quelquefois aux critiques que nous entendons sur les interventions, certaines personnes ne semblent toujours pas avoir compris comment sont déclenchées les alertes.

**Quand vous avez besoin des pompiers :
Un seul numéro de téléphone : le 18
(ce numéro est gratuit)**

Si vous appelez d'une cabine téléphonique publique, vous n'avez pas besoin de carte ou de pièce.

Pour l'ensemble du Département de l'Ain, cet appel arrivera à Bourg en Bresse, au Centre de Traitement des Alertes.

(Il existe aussi un numéro d'appel d'urgence européen, c'est le 112).

Dans l'Ain, le numéro 112 aboutit également au Centre de Traitement des Alertes.

C'est un Sapeur Pompier Professionnel qui vous répondra, suite aux informations que vous allez lui fournir, il enverra les secours appropriés.

Quand vous attendez les secours, le temps semble toujours très long.

A l'arrivée des Pompiers, ne vous énervez pas, ne prononcez pas des paroles inutiles et injustifiées qui font mal à des gens, qui sont des volontaires et qui en quelques secondes ont tout quitté, travail, famille, repas, lit, pour venir à votre secours.

Le règlement opérationnel dit que nous avons un délai de huit minutes après le déclenchement de l'alerte pour quitter nos locaux et ensuite une minute par kilomètre parcouru, ce qui fait dix minutes après l'appel de la sirène et des bips, et non du moment où vous décrochez votre téléphone, si l'intervention se situe à deux kilomètres de la caserne.

Nous ne pouvons pas partir si nous ne sommes pas alertés.

Il ne peut pas y avoir un gendarme derrière chaque chauffard, et il ne peut pas y avoir un

camion de pompier derrière chaque voiture qui brûle !

Je souhaite que les personnes de mauvaise foi se reconnaissent dans ces quelques lignes.

Dans quel cas vous devez appeler le 18 ou le 112 ?

- ❖ Blessés ou malades sur la voie publique et dans les lieux publics
- ❖ Accidents de la circulation, accidents graves du travail
- ❖ Asphyxiés, noyades
- ❖ Incendie, explosion, fuite de gaz
- ❖ Pollution, atteinte de l'environnement

Comment appeler le 18 ?

- ❖ Gardez votre sang froid
(Une annonce calme, claire et complète, garantit la rapidité des secours).

Précisez :

- ❖ L'adresse exacte
(commune, rue, lieu-dit, étage, n°)
- ❖ La nature de l'accident, du sinistre ou du péril
- ❖ Le nombre de victimes (et si possible leur état apparent)
- ❖ La présence éventuelle de dangers spécifiques (produits chimiques, blessés incarcérés...)

Ne raccrochez jamais le premier.

Après ces quelques remarques, je profiterai de ce bulletin municipal pour remercier chaleureusement les habitants de PRIAY qui nous réservent toujours un excellent accueil quand nous passons leur proposer notre calendrier.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très Bonne Année 2001.

Le Chef de Corps,
Jean-Louis FAVIER

AMICALE DES RETRAITES

Dans un article de presse de novembre 2000, qui s'inquiétait de la SANTE des associations priaysiennes, on a pu lire : «tout semble bien aller au sein de l'Amicale des Retraités».

Oui, l'Amicale des Retraités se porte bien en ce moment, peut-être parce qu'elle n'affiche pas de grandes ambitions, peut-être parce qu'elle fonctionne avec un petit budget, son but essentiel étant d'aider si possible ses membres à vivre au mieux leur retraite, même lorsque, au fil des ans, les infirmités ou la maladie surviennent.

Le projet du Club ? : engagement de tous au service de tous, chacun selon ses capacités, rupture de la solitude, abolition des clivages de toute nature, recherche d'activités accessibles au plus grand nombre.

C'est pourquoi, à l'Amicale des Retraités, tout est prétexte à rencontres conviviales : distribution de friandises aux plus âgés lors des fêtes de fin d'année, visites à celles et ceux qui sont hospitalisés, qui résident en maisons de retraite, ou qui ne peuvent guère sortir de leur domicile, mais qui, malgré cela, peuvent apporter beaucoup aux plus valides, réunions du jeudi après-midi, sorties en groupe, goûters des rois ou des anniversaires, repas en commun où, dans la bonne humeur, les volontaires ne manquent jamais pour la «corvée» de vaisselle, le rangement de la salle ou le transport des convives.

Toutes ces activités étant facilitées par la compréhension de la commune qui sait aider les associations par les prêts de salles et des subventions.

Les retraités essaient aussi de tenir leur place parmi les autres groupements, lors de la foire de



printemps par exemple, afin de ne pas se couper de la population dite «active».

Cependant, les membres du bureau se gardent bien d'une trop grande euphorie, et ils souhaitent que leur amicale rajeunisse, ils accueillent à bras ouverts les nouveaux retraités qui peuvent lui apporter un esprit neuf et des idées originales, et ils espèrent que, lorsque ceux qui ont beaucoup donné de leur temps et de leur dynamisme sont momentanément ou pour longtemps moins actifs, voire même indisponibles, ils seront épaulés ou remplacés par des «jeunes» retraités, animés de la même volonté de service, afin que tous puissent continuer dans la même optique à vivre ensemble le mieux possible, tout simplement.

Composition du Bureau :

Président :	Jean MAILLAND
Vice-Présidente :	Yvonne REY
Trésorières :	Germaine TIXIER et Marceline DELOY
Secrétaires :	Geneviève BOUVARD et Claudette ROUSSET
Assesseurs :	Marcel DELOY, Paule JACQUIN et Suzanne MOREL (excursions).
Commissaire aux comptes :	Roger SOQUET
Relation avec la municipalité :	Albert BORNACHOT
Expo-vente :	Suzanne MARLIERE

...Et tous les autres !

COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT DE PRIAY

An 2000, année de tous les espoirs, de tous les changements !

Au Comité des Fêtes et du Fleurissement, ce fut vrai avec un QUINE-LOTO nouvelle formule, une réorganisation de la Farfouille et les départs annoncés du président, de la trésorière.

QUINE-LOTO, nouvelle formule

Une affluence digne des plus grands jours, plus de tables, plus de chaises disponibles, certains ont joué debout, les organisateurs refoulés sur la scène pour gagner encore un peu de place, le vérificateur des quines gagnantes littéralement obligé de sauter par-dessus les tables, enfin bref casse-tête pour les organisateurs, mais le paradis pour tous. Finalement quoi de plus simple que d'acheter ses cartons de jeux à l'arrivée, de s'installer et de jouer tranquillement tout l'après-midi ? Cette nouvelle formule allège considérablement le travail des organisateurs puisqu'il requiert moins de personnes et permet aux participants de jouer plus, tout en dépensant moins. La dotation était aussi riche et abondante que les années précédentes, les commerçants et artisans sollicités n'ayant encore une fois pas fait démentir leur réputation de générosité ont complété par leurs dons les lots achetés par le Comité lui-même. Que tous les donateurs, qu'ils soient de la commune ou extérieurs à la commune soient ici remerciés pour leur contribution au succès du loto. Augmenter encore le suspense et l'angoisse quasi palpable des futurs gagnants avec des parties sur cartons pleins. Nouveauté 2001.



BANQUET DES CLASSES EN 0 ET 5

Dans un premier temps, celui-ci a été lancé à titre privé par moi-même à la demande de plusieurs personnes afin d'honorer les 105 ans de notre doyen, Claude-Marie BOUCAUD. Ensuite Mesdames Claude SANTHONNAX et Janine CATHELIN ont pris la relève de l'organisation du banquet. Afin de faciliter la mise en œuvre de cette journée, et avec l'accord des membres du Comité, le Comité des Fêtes et du Fleurissement a assuré le financement en amont, avec remboursement intégral après la manifestation.

FARFOUILLE DE BELLEGARDE

Est-ce le choix du Hameau de Bellegarde, est-ce le fait que les exposants s'installent devant les maisons, le long des rues plutôt que dans un stade de football, est-ce le fait d'une ambiance toujours au top niveau, d'une convivialité jamais démentie ou alors tout simplement la fameuse sauce barbecue servie avec les côtelettes ? Quoiqu'il en soit le succès de la Farfouille ne s'est jamais démenti et va en grandissant d'année en année. Et en cette année 2000, il a fallu prendre de nouvelles dispositions, prévues d'ailleurs dès la fin 1999. Et ces dispositions, tous, exposants, visiteurs et bénévoles l'ont constaté ont grandement amélioré le confort de tout un chacun, la deuxième buvette s'installant tout naturellement devant chez Hugues et Janine CATHELIN qui ont aimablement prêté leur garage avec eau et électricité. En ce qui concerne les branchements eau et électricité demandés dès septembre 1999 et accordés par la mairie, c'est grâce à l'intervention énergique de Rosette MORESCHI que le branchement électrique a pu avoir lieu l'avant veille de la date fatidique. Le branchement de l'eau a pu être pratiqué en même temps en profitant de la tranchée du câble électrique.

Si la Farfouille est une occasion de chiner, de faire des affaires, de se promener ou de faire la fête, elle représente avant tout quatre jours complets de travail sans relâche sur le terrain pour tous les membres bénévoles du Comité des Fêtes et du Fleurissement.

La Farfouille 2001 sera reconduite dans son intégralité sous sa nouvelle forme. Une nocturne le samedi soir, comme l'a soulevé René CHARVOLIN lors de l'Assemblée Générale ? Peut-être.

COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT DE PRIAY (SUITE)

14 JUILLET

Cette année, il y a eu une erreur manifeste dans le calendrier. Nous croyions tous avoir programmé cette fête en été, or il s'est avéré que nous étions en novembre ! Quoi ce n'est pas de notre faute s'il a plu mais celle du temps qui s'est emmêlé les pinceaux ? Tant pis pour nous : pas de feu d'artifice, pas de retraite aux flambeaux avec les chevaux du Poney Club de Richemont et la Fanfare La Vigneronne, pas d'aubade. Sous la pluie ! Mais un bal très populaire à l'abri de la salle des fêtes, bal bien fréquenté par des danseurs de tout âge et un net retour des jeunes. Peut-être que la réputation de l'orchestre Accroc-Music y fut pour quelque chose.

15 AOÛT

Finalelement c'est le 15 août qui y a gagné dans cette affaire. Une soirée d'ouverture grandiose avec le feu d'artifice, la retraite aux flambeaux avec les chevaux et la Fanfare de St Martin du Mont/Pont d'Ain. Une soirée d'ouverture qui a attiré beaucoup de monde. Des spectateurs, des gens venus faire la fête qui ont rapidement déchanté. Pas d'auto-scooter, pas de bal...une fin de soirée triste en somme. Bal des jeunes annulé ? Raison invoquée par les jeunes : Manque de finances. En réalité, les personnes qui auraient dû les aider et les soutenir ne l'ont pas fait. Pas d'auto-scooter ? Raison invoquée par le propriétaire : grillage de plafond du stand rouillé trop cher à remplacer et l'arbre empêche le déploiement total du manège. Raison sous entendue : parce qu'il n'y avait pas de bal. Chaque priaysien doit se souvenir que la fête patronale du Village, au 15 août, est la fête essentielle de Priay, celle où petits et grands, jeunes et vieux s'amuse ensemble. Ma plus grande inquiétude est que rien ne soit résolu en 2001. Le sacrifice d'un arbre, l'annulation d'un bal valent-ils vraiment que l'on perde cette fête ? Et une vogue de perdue est quasi impossible à remonter. Ce serait grand dommage pour les jeunes qui avaient monté leur Comité pour répondre au besoin du village de cette fête patronale.



FLEURISSEMENT

La réduction de quelques petits massifs le long de la Grande Rue de la Côtière a permis de surseoir à la diminution marquée du nombre de bénévoles sans pour autant gâter le résultat final. Du coup, les achats de graines et de plants s'en sont trouvés quelque peu allégés et 12 000 francs ont suffi en cette année 2000 pour couvrir le tout. Cette réduction au niveau financier n'est pas une fin en soit, mais marque surtout le manque de bras. Un manque de plus en plus difficile à assumer par tous ceux qui restent et qui ne comptent ni leurs heures ni leur peine. Bien sûr comme chaque année, un appel au peuple est lancé. Crucial cette fois-ci ! Roger donne rendez-vous à tous ceux qui aiment les fleurs ; un lundi, deux lundis, dix lundis, tous les lundis, qu'importe personne ne compte, c'est le petit coup de main qui est toujours le bienvenu.

Quoiqu'il en soit notre fleurissement a encore gagné en beauté et en régularité grâce au dévouement de ces quelques fidèles au poste, emmenés de main de maître par Roger TORTILLIER, vice-président responsable du fleurissement. Et c'est avec grand plaisir qu'ici, je me permets de les complimenter et de les remercier tous, ces jardiniers bénévoles de Priay.

VOYAGE/RECOMPENSE

Pour clôturer toutes ces activités dans la bonne humeur, nous nous sommes rendus aux Grottes de La Balme en Isère pour une visite fort sympathique et intéressante. Visite suivie par un repas au restaurant «Chez Rolland» aux Granges de Montagnieu, où les grenouilles ont littéralement sauté dans nos assiettes ! Ceci étant la reconnaissance

COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT DE PRIAY (SUITE)



et la récompense pour tous ceux qui donnent un peu, beaucoup, sans compter de leur temps et ont fourni tout au long de l'année un travail acharné et totalement bénévole. Une façon de renforcer les liens d'amitié et la convivialité qui règne au sein de l'équipe.

BILAN DE 11 ANS DE PRESIDENCE :

3 ans de vice-présidence, 11 ans de présidence, 11 ans de vie commune avec la trésorière Colette BERRIER. Rassurez-vous en tout bien tout honneur ! non sous le même toit mais sous le même titre : Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay.

Sous ma présidence, le Comité des Fêtes et du Fleurissement a investi pour 430 000 francs de matériel : 4 chapiteaux, 2 cafetières, 1 chauffe-saucisses, 1 camion frigo, 1 camion tribenne, 12 parasols, 2 refroidisseurs, 2 congélateurs, 1 friteuse 12 kw , 1 friteuse à gaz (revendue), 1 buvette, 2 tables et bancs en béton au plan d'eau, 1 podium pour orchestre en extérieur, sonorisation intérieure et extérieure, 1 série de bacs alimentaires, l'arrosage automatique de plusieurs rues, l'investissement du fleurissement chaque année en graines, plants et petit matériel. Tout ce matériel dont profite les associations et les particuliers de Priay, moyennant bien sûr une participation aux frais d'entretien. L'entretien et le renouvellement du matériel, assuré chaque année coûte très cher.

Au 29 décembre 1989, j'ai été élu président avec 24 000 francs en caisse, 30 tables et 60 bancs,

1 friteuse. Au 17 novembre 2000, je quitte le Comité avec 95 000 francs en caisse et tout le matériel déjà énoncé. Je n'ai qu'une parole et ainsi que je l'avais annoncé en Assemblée Générale 1999, je me retire du Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay, mais je resterai toujours disponible pour soutenir la nouvelle équipe en place. Les conseils de vieux routard, ça compte...Mais rassurez-vous, je ne quitte pas Priay, mon village, pour lequel j'ai d'autres ambitions !

Lors de cette Assemblée Générale 2000, outre-moi-même, ont également quitté l'association Colette BERRIER trésorière depuis 11 ans, Denise VERCHERE secrétaire, Robert VERCHERE vice-président, et Michel BURNIER. Des personnes qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes pendant des années pour le Comité, travail et sympathie toujours appréciés dans une association. En mon nom personnel et au titre de président, je les remercie toutes et tous, ainsi que tous ceux qui ont œuvré pour le Comité ces dernières 11 années pour leur dévouement. Un salut tout particulier à Colette BERRIER pour la minutie et la rigueur avec lesquelles la comptabilité de l'Association a été tenue, les commissaires aux comptes Claudius MAURAND et René CHARVOLLIN peuvent l'attester.

En un mot de conclusion, je dirais que bien que la rumeur annonçait le risque de mise en sommeil du Comité des Fêtes et du Fleurissement du fait de mon départ, pour préserver l'Association et assurer son avenir, j'ai donc prospecté personnellement des candidats. Bien m'en a pris car à ma grande déception, personne d'autre ne s'est porté volontaire pour le renouvellement du tiers sortant lors de l'Assemblée Générale 2000. Le bénévole se fait rare et il est de plus en plus difficile à débusquer ?!!

Je souhaite beaucoup de courage à la nouvelle équipe.

Le président sortant,
Daniel JANIN

COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT DE PRIAY (SUITE)

COMPOSITION DU BUREAU 2000/2001

Président :François LEPINAY
 Vice-Président responsable
 du fleurissement :Roger TORTILLIER
 Coordination Comité
 des Fêtes et Fleurissement :Odette CANONICA
 Vice-Président :André BOIDARD
 Trésorière :Nicole CHANLOY
 Trésorière-adjointe :Claude SANTHONNAX
 Secrétaire, responsable
 de la gestion du matériel :Dominique JANIN
 Secrétaire-adjointe :Nicole BOUQUIN
 Assesseurs :Lucienne BERRIER,
 Danièle BARDI,
 Isabelle LEPINAY,
 Patrice BORNACHOT,
 Jean MOREL, Guy PAQUELET,
 René SANTHONNAX,
 Maurice VINCENT.
 Membre de droit :Le Maire, Jaqui REY
 Commissaires aux comptes :René CHARVOLLIN,
 Claudius MAURAND.

La nouvelle équipe du Comité des Fêtes et du Fleurissement remercie l'équipe sortante et compte sur son soutien et son expérience afin de maintenir et développer si possible l'activité du Comité à son meilleur niveau.

Le président, François LEPINAY

INFORMATIONS PRATIQUES

Les tables, les bancs et les parasols sont mis gratuitement à la disposition des habitants et des différentes associations de PRIAY, à charge pour ceux-ci de supporter toute réparation due à un dommage, quel qu'il soit, causé pendant le prêt.

PARTICIPATION aux FRAIS D'ENTRETIEN et de RENOUELEMENT du MATERIEL

CHAPITEAUX :

- habitants et associations de Priay :
 200 francs l'un (60 m²) 300 francs les deux (120 m²)
 400 francs les trois (180 m²) 500 francs les quatre (240 m²)
- associations des communes extérieures :
 500 francs l'un (60 m²) 900 francs les deux (120 m²)
 1 200 francs les trois (180 m²) 1 500 francs les quatre (240 m²)

CHAUFFE-SAUCISSES :100 francs

CAFETIERE : 55 ou 100 tasses100 francs

CONGELATEURS : 300 l ou 450 l200 francs

CONSERVATEURS

DE BOISSONS : 300 l200 francs

CAMION FRIGO :

pour les habitants et associations de Priay,
 pour les associations extérieures :

500 francs la journée

700 francs le week-end ou deux jours

Transfert et mise en service compris.

ATTENTION : branchement électrique triphasé, 380V

**Le transport, le montage, le démontage et le nettoyage de tout matériel emprunté sera effectué par l'emprunteur sous sa responsabilité.*

***Une panne est toujours possible, nous la signaler aussitôt ainsi que toute détérioration.*

****Pour tout matériel rendu non nettoyé ou détérioré, le prêt ultérieur de tout matériel, quel qu'il soit, ne sera pas renouvelé à l'emprunteur concerné.*

*****L'enlèvement du matériel s'effectuera le vendredi à partir de 16 heures et le retour le lundi avant midi ou après 18 heures.*

Responsable de la réservation du matériel : Madame Dominique JANIN
 Tél/fax/répondeur 04 74 35 41 70

LE MESSAGE DE CETTE ASSOCIATION

- Nos services s'adressent à tous : personnes âgées, familles, malades, handicapés.
- Vous aider, c'est notre métier : nous mettons à votre disposition un personnel aide à domicile, sélectionné pour son savoir-faire et ses qualités humaines.
- Nous vous proposons la solution la plus économique et la plus adaptée à vos besoins.

M^{me} Isabelle CHOSSAT, correspondant de secteur ADAPA, vous propose de se rendre à votre domicile pour vous guider vers la solution la plus économique en fonction de votre situation, de vos revenus et des aides auxquelles vous pouvez prétendre (prises en charge d'organismes de retraite, de mutuelles, aide sociale, PSD, déductions de 50 % du coût de la prestation...) et pour évaluer avec vous la nature de vos besoins et déterminer un plan d'aide en collaboration avec les professions de santé et les services sociaux.



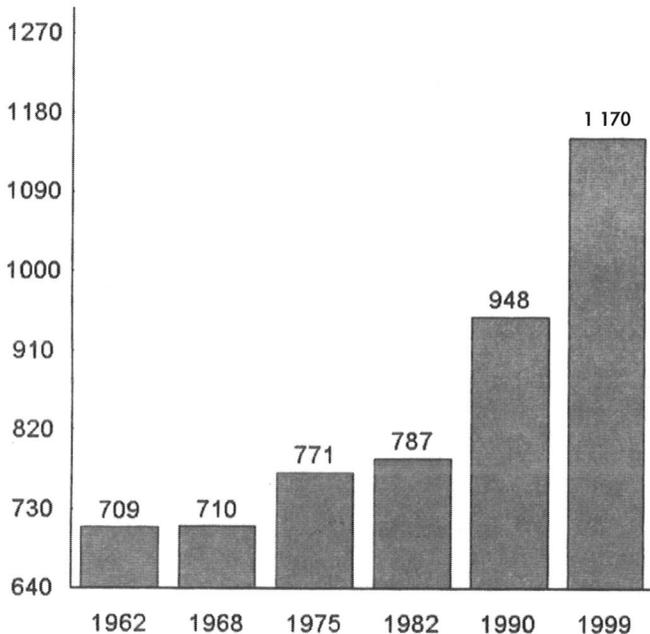
Pour plus d'informations,
 ou pour une demande d'intervention :

vous pouvez nous contacter :
 du lundi au vendredi
 de 8 h à 18 h, à l'ADAPA,

- soit par téléphone : 04 74 45 51 70,
- soit en vous rendant dans nos bureaux
 au 10, rue Pavé d'Amour - BOURG-EN-BRESSE

RECENSEMENT DE LA POPULATION MARS 1999 - PRIAY

Au 8 mars 1999, Priay compte 1170 habitants (589 hommes et 581 femmes), soit une densité de 73 habitants au km². La population est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 222 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 381 habitants.



LA COMMUNE DANS SON ENVIRONNEMENT

Priay appartient à l'arrondissement de la préfecture de département : Bourg-en-Bresse. L'arrondissement regroupe 295 351 habitants, soit une densité de 95 habitants au km². La population de la commune en représente donc moins de 1 %. Celle de l'arrondissement est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 27 695 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 471 019 habitants en 1990 à 515 270 habitants en 1999 ; soit un gain de 44 251 habitants.

L'EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1975 À 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, l'excédent naturel a contribué à la hausse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 116 naissances et 84 décès dans la commune ; l'excédent naturel s'élève donc à 32 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 172 personnes.

LES JEUNES ET LES SENIORS

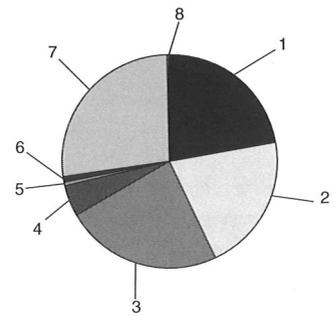
La répartition entre jeunes et moins jeunes est à peu près la même que dans l'ensemble du département. Les 78 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 6,8 % de la population ; cette proportion est de 6,7 % dans le département. Les 331 jeunes de moins de 20 ans représentent 28,7 % de la population ; à comparer à 26,9 % dans le département.



BUDGET COMMUNAL

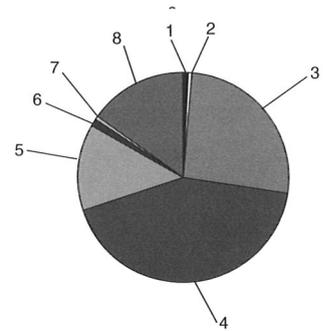
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1- Charges à caractère général	980 000
2- Charges de personnel	900 600
3- Autres charges de gestion courante	1 026 550
4- Charges financières	213 000
5- Charges exceptionnelles	22 950
6- Dépenses imprévues	40 000
7- Virement à la section d'investissement	1 174 600
8- Atténuation de produits	500
TOTAL	4 358 200



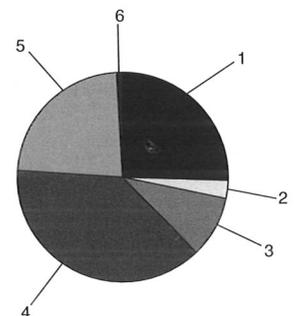
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1- Vente de produits	39 700
2- Travaux en régie	25 600
3- Impôts et taxes	1 135 000
4- Dotations, subventions, participations	1 854 000
5- Autres produits de gestion courante	585 000
6- Produits exceptionnels	41 900
7- Transfert de charges	33 000
8- Excédent de fonctionnement reporté	644 000
TOTAL	4 358 200



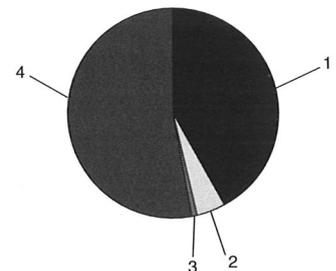
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1- Déficit d'investissement reporté	576 000
2- Immobilisations incorporelles	60 000
3- Immobilisation corporelles	213 000
4- Immobilisations en cours	854 550
5- Emprunts et dettes assimilées	515 000
6- Dépenses imprévues	15 000
TOTAL	2 233 550



RECETTES D'INVESTISSEMENT

1- Excédent d'investissement reporté	938 000
2- Dotations, fonds et réserves	101 000
3- Différences sur réalisations d'immobilisations	19 950
4- Virement de la section de fonctionnement	1 174 600
TOTAL	2 233 550



DEPENSES BALANCE GENERALE

Dépenses d'investissement (A)	2 233 550
Dépenses de fonctionnement (B)	4 358 200
Prélèvements sur recettes de fonctionnement (C)	1 174 600
Dépenses de fonctionnement propres (B-C=D)	3 183 600
TOTAL (A+D)	5 417 150

RECETTES BALANCE GENERALE

Recettes de fonctionnement (E)	4 358 200
Recettes d'investissement (F)	2 233 550
Prélèvements sur dépenses d'investissement (G)	1 174 600
Recettes d'investissement propres (F-G=H)	1 058 950
TOTAL (E+H)	5 417 150

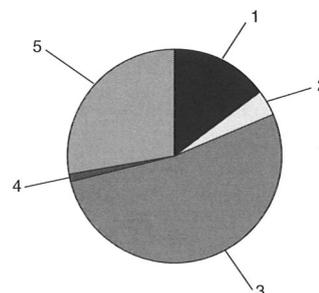
TAXES LOCALES

	Bases	Taux du Conseil	Variation taux	Produit	Variation du produit (N-1)
Taxe d'habitation	6 390 000	6,30%	0%	402 570	5,45%
Taxe foncière propriétés bâties	4 083 000	9,27%	0%	378 494	-0,71%
Taxe foncière propriétés non bâties	236 000	40,08%	0%	94 589	/
TOTAL	10 709 000			875 653	2,11%

BUDGET ASSAINISSEMENT

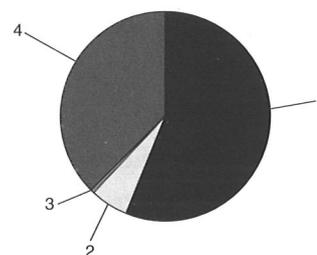
DEPENSES D'EXPLOITATION

1- Achats, autres charges externes	20 000
2- Charges financières	5 000
3- Dotations aux amortissements et provisions	70 000
4- Dépenses imprévues	1 500
5- Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	37 000
TOTAL	133 500



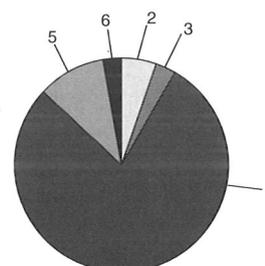
RECETTES D'EXPLOITATION

1- Ventes de produits, prestations de services	75 000
2- Subventions d'exploitation	8 000
3- Autres produits de gestion courante	500
4- Produits exceptionnels	50 000
TOTAL	133 500



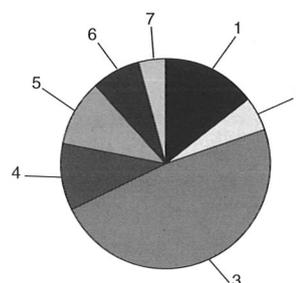
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1- Déficit antérieur reporté	0
2- Subventions d'investissement	50 000
3- Emprunts et dettes assimilées	29 000
4- Immobilisations en cours	735 000
5- Autres immobilisations financières	96 000
6- Dépenses imprévues	24 500
TOTAL	934 500



RECETTE D'INVESTISSEMENT

1- Excédent antérieur reporté	137 000
2- Apports, dotations et réserves	48 500
3- Subventions d'investissement	450 000
4- Immobilisations en cours	96 000
5- Autres immobilisations financières	96 000
6- Amortissements des immobilisations	70 000
7- Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	37 000
TOTAL	934 500



DEPENSES BALANCE GENERALE

Dépenses d'investissement (A)	934 500
Dépenses d'exploitation (B)	133 500
Prélèvements sur recettes d'exploitation (C)	37 000
Dépenses d'exploitation propres (B-C= D)	96 500
TOTAL (A+D)	1 031 000

RECETTES BALANCE GENERALE

Recettes d'exploitation (E)	133 500
Recettes d'investissement (F)	934 500
Prélèvement sur dépenses d'investissement (G)	37 000
Recettes d'investissement propres (F-G= H)	897 500
TOTAL (E+H)	1 031 000

ETAT CIVIL 2000

NAISSANCES

MAURAND Aurélien : 9 mars 2000
 DIEU Clément Michel Albert : 9 mars 2000
 GOEPFERT Mathis Victor : 26 mars 2000
 DOSKOCZ John Jordan : 12 mai 2000
 BRESSAND Rémy : 12 juin 2000
 CANALE Lara Stella : 1^{er} juillet 2000
 BARBERGER Elise
 Cécile Geneviève : 25 juillet 2000
 PHILIDET Maxime : 17 août 2000
 BERNARD Océane Sylvie : 5 septembre 2000
 EGRAZ Evan : 9 novembre 2000
 RODRIGUEZ Thomas Fabien : 3 décembre 2000
 MATHIEU Charlotte
 Jeanne Elodie : 26 décembre 2000

N.B. : Certaines naissances ne figurent pas faute d'avoir reçu les notifications officielles.

MARIAGES

BERTHILLER Gérard
 et CHATELET Florence : 3 juin 2000
 DEPARDON Bernard Emmanuel
 et COCHET Michèle Marie Julienne : 16 juin 2000
 BOUVARD Pierre Charles
 et JOSEPH Isabelle Monique : 24 juin 2000
 CHRISTOPHE Hervé François Joël
 et BEAUDET Murielle Monique : 15 juillet 2000
 DIEU Dominique Denis Philippe
 et PHAN Sandrine Marie : 15 juillet 2000
 DONIN Arnaud Pierre
 et YMAIN Karine Estelle : 2 septembre 2000
 CHINAGLIA Jean-Pierre
 et DE-SA Béatrice Nicole : 9 septembre 2000
 BILLON Didier Gérald
 et DUPUPET Yolaine : 18 novembre 2000

DECES

ALMAKIEWICZ Yves : 9 janvier 2000
 RATON Elise : 27 février 2000
 BAILLIVY Clotilde Victorine
 Veuve JOUD : 29 février 2000
 PERNOD Marie Louise
 Veuve MARTIN : 25 juin 2000

BELIN Jean Eugène : 25 juin 2000
 BARDOT Henriette
 Epouse VILLERET : 29 juin 2000
 MAURE André Louis : 1^{er} septembre 2000
 FAVELLET Georges André : 11 novembre 2000
 CHAZEAX Maria
 Veuve GENOUD : 24 novembre 2000
 LOUIS DIT SAURET Marie-Louise
 Veuve LUQUIN : 11 décembre 2000

EGLISE

Après les importants travaux effectués dans l'église ces dernières années par la Commune de Priay (réfection de la nef, du chœur, chauffage, électricité, consolidation du clocher), la Communauté inter-paroissiale a elle-même apporté sa contribution en faisant électrifier les cloches, et en faisant rénover les statues et le chemin de Croix (œuvre de Monsieur GARCIA, retraité de Pont-d'Ain).

Lorsque l'ensemble sera terminé, une cérémonie d'inauguration est prévue, en présence de Monseigneur BAGNARD, évêque du diocèse.

C'est l'abbé Jacques CHARVERIAT qui a la charge de la paroisse de Priay ; il réside à la cure de Pont-d'Ain, 121, rue Louise de Savoie, et peut être joint à sa permanence, de 8 heures à 9 heures le matin (sauf dimanche et lundi), ou au téléphone (de préférence vers 8 heures), au **04 74 39 18 69**
Fax répondeur : 04 74 39 03 65.

Depuis quelques semaines, il est secondé, pour l'ensemble du secteur paroissial, par un jeune prêtre, Jean-Philippe BERNARD.

Une feuille hebdomadaire d'informations est affichée dans un emplacement spécial, près de la porte latérale de l'église. Elle indique les lieux et horaires des célébrations du secteur.

**Messe à PRIAY : le samedi à 18 heures
 chaque quinzaine.**

**(Samedis pairs : messe à Priay, Samedis impairs :
 messe à Bublanne ou Chatillon la Palud)**

CALENDRIER DES FETES 2001

JANVIER

- Vendredi 5.....Cérémonie des vœux de la Municipalité
Samedi 13.....Vente de boudin, Sou des Ecoles
Dimanche 14.....Quine-loto Comité des Fêtes
et du Fleurissement
Samedi 27.....Bal, Soirée Neige, Comité des Jeunes

FEVRIER

- Samedi 17.....Belote coïncée de la St Valentin,
Gaule Priaysienne
Dimanche 25.....Banquet des classes en 1 et 6

MARS

- Dimanche 4.....Banquet de l'Amicale des Retraités
Samedi 10.....Vente de boudin, Amicale Chasse
Samedi 17.....Soirée costumée, Sou des Ecoles

AVRIL

- Samedi/dimanche 7 & 8.....Foire commerciale A.I.P
Samedi 21.....Vente de plats cuisinés, Cantine Scolaire
Samedi 28.....Repas dansant, Football Club Priay

MAI

- Samedi 5.....Bal Rock, Titi Rock Minet
Mardi 8.....Cérémonie commémorative
de l'armistice 1945
Samedi 13.....Concours de boules,
Coupe Henri Arpin, Amicale Boules
Dimanche 14.....Farfouille Villette/Ain, Tennis Club
Jeudi 24.....Safari-Truites, Gaule Priaysienne
Samedi 26.....Vente de Fleurs pour la Fête des Mères,
Sou des Ecoles
Samedi 26.....Tournoi Inter Quartiers,
Football Club Priay

JUIN

- Samedi 2.....Tournoi Enfants, Football Club Priay
Samedi 9.....Concours de Boules,
Coupe Léon Jacquin, Amicale Boules
Dimanche 10.....Fête des Défis, Villette/Ain,
Foyer Rural des Rives de l'Ain
Dimanche 17.....Farfouille de Bellegarde,
Comité des Fêtes et du Fleurissement
Dimanche 24.....Fête de Fin d'Année, Sou des Ecoles
Vendredi 29.....Concours de Boules nocturne à 18 h,
Coupe Marcel Deloy, Amicale Boules

JUILLET

- Samedi 7.....Concours de Boules,
Coupe René Gandillet, Amicale Boules
Dimanche 8.....Vente de galettes à la crème,
Sapeurs-Pompiers
Samedi 14.....Retraite aux flambeaux, Feu d'artifice,
Bal gratuit, Comité des Fêtes et du Fleurissement
Dimanche 29.....Concours de Boules, Coupe
Commerçants et Artisans, Amicale Boules

AOÛT

- Dimanche 12.....Concours de Boules,
Coupe Jaqui Rey, Amicale Boules
Mercredi 15.....Vogue, Tournée des brioches,
Comité des Jeunes
Samedi 25.....4^e Rassemblement de Bulet

SEPTEMBRE

- Samedi 8.....Concours de Boules, But d'Honneur,
Amicale Boules
Dimanche 9.....Vente de galettes, oignons et fromage,
Jeunes Sapeurs-Pompiers
Samedi /dimanche 15 & 16.....Salon de la Pêche
à la mouche

OCTOBRE

- Dimanche 7.....Exposition Vente,
Amicale des Retraités
Samedi 27.....Soirée Halloween,
Football Club Priay

NOVEMBRE

- Samedi 10.....Vente de boudin, Football Club Priay
Dimanche 11.....Cérémonie Commémorative
de l'Armistice 1918
Samedi 24.....Repas Dansant, Sou des Ecoles
Vendredi 30.....Marché de Noël, A.I.P

DECEMBRE

- Samedi 1.....Concours des Vitrines, A.I.P
Samedi 22.....Vente d'huîtres, Sou des Ecoles
Lundi 31.....Réveillon de la Saint-Sylvestre

RENSEIGNEMENTS UTILES

(Numéros de téléphone importants - Permanences diverses)

- MAIRIE :** Permanences le Mardi, le Jeudi et le Samedi de 8 h 30 à 11 h30 04 74 35 67 25
Fax : 04 74 35 49 36
- GENDARMERIE :** Pont d'Ain 17 ou 04 74 39 10 55
- SANTÉ :** Samu Numéris 15
Centre anti-poisons Grange Blanche 04 78 54 14 15
Médecin : Docteur TARROUX 04 74 35 66 47
Pharmacie : Monsieur BEL 04 74 35 60 19
Chirurgien-Dentiste : Monsieur APPEL 04 74 35 60 54
Kinésithérapeute : Monsieur ROBERT 04 74 35 47 25
SOS Ambulances 04 74 39 09 09
Hôpital Fleyriat à Viriat 04 74 45 46 47
Clinique chirurgicale d'Ambérieu-en-Bugey 04 74 46 14 50
Assistante Sociale Pont d'Ain 04 74 39 07 21
(Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h)
Mutuelle des Bords de l'Ain : correspondante M^{me} Michèle COLLOMBIN 04 74 35 66 56
- POMPIERS :** 18
- PRÉFECTURE :** Bourg-en-Bresse 04 74 32 30 00
- ECOLE :** Priay 04 74 35 40 00
- POSTE :** Priay 04 74 35 60 41
(Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : de 14 h à 16 h – Samedi : de 9 h à 12 h)
- FISCALITÉ :** Centre des impôts Bourg-Sud, Place de la Grenouillère 04 74 45 86 00
Perception à Pont d'Ain 04 74 39 04 75
(tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30)
- E D F :** Ambérieu-en-Bugey 08 01 44 04 40
Dépannage 08 10 33 30 01
- S.D.E.I. :** Béligneux 04 37 85 81 60
- S.N.C.F. :** Ambérieu-en-Bugey 08 36 35 35 35
- DIRECTION DE L'EQUIPEMENT :** Bourg-en-Bresse 04 74 45 62 37
- PAROISSE :** 04 74 39 03 65
- PRESSE :** Le Progrès : M^{me} Colette FUVEL 04 74 35 40 07
La Voix de l'Ain : M^{me} Dominique JANIN 04 74 35 41 70
- BIBLIOTHÈQUE :** Permanence chaque mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 pour les enfants
et chaque vendredi de 16 h 30 à 18 h pour les adultes.